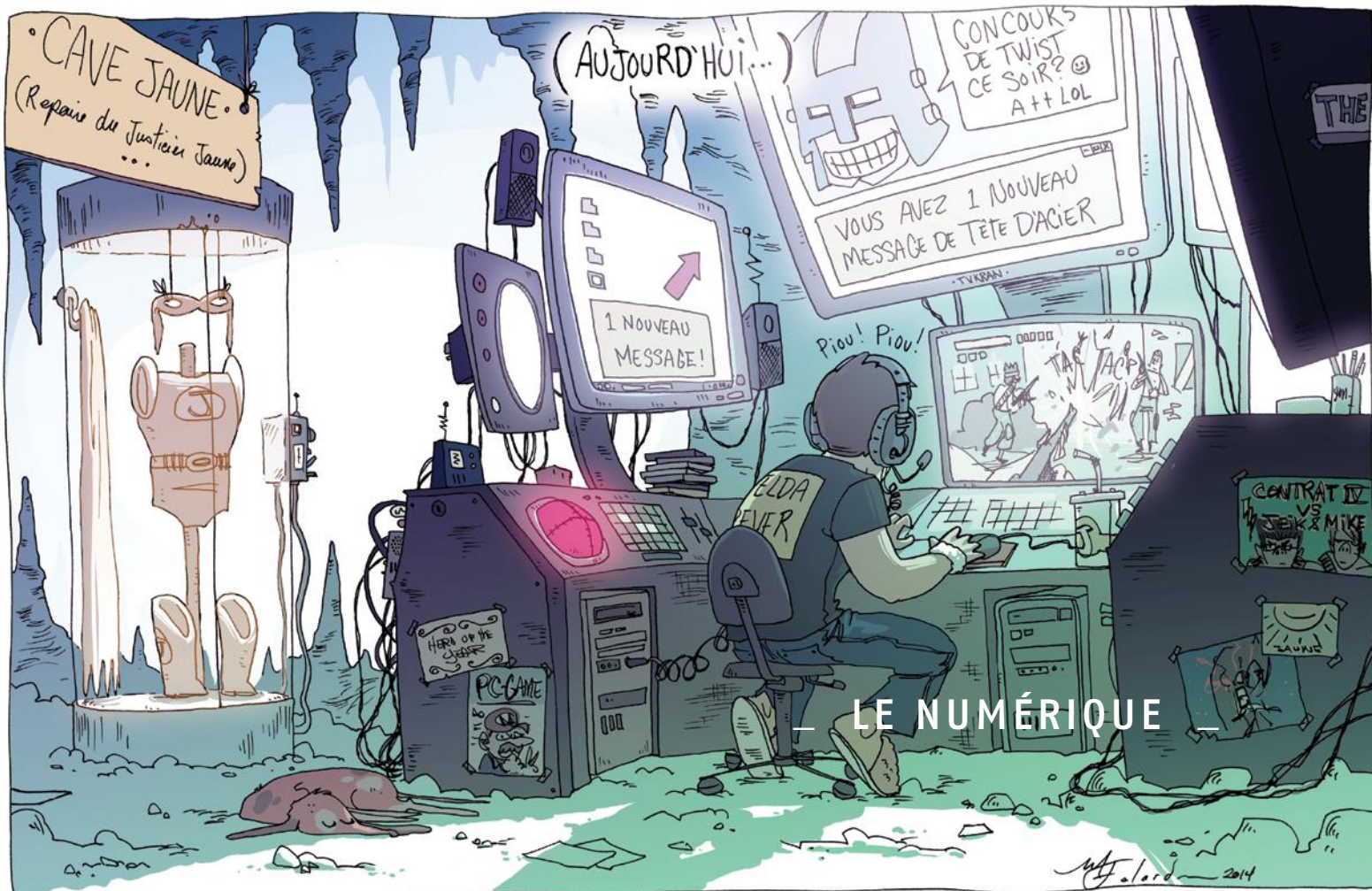


ARGUS

(1965)



LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELLES DE L'INFORMATION
VOLUME 43 N°1 - PRINTEMPS-ÉTÉ 2014 - PROCHAINE PUBLICATION 40021801



LE NUMÉRIQUE



-72%
1 an 125,10\$ 35,00\$



-65%
1 an 55,98\$ 19,50\$



-66%
1 an 195,51\$ 66,54\$



-59%
1 an 150,28\$ 61,64\$



-62%
1 an 65,88\$ 24,95\$



20,00\$
1 an 54,90\$ 20,00\$



-34%
1 an 54,45\$ 35,95\$



-38%
1 an 54,45\$ 33,95\$



-55%
1 an 87,45\$ 38,95\$



-59%
1 an 89,50\$ 36,95\$



-52%
1 an 89,40\$ 39,95\$



-36%
1 an 56,28\$ 36,16\$



-71%
1 an 59,88\$ 17,40\$



-67%
1 an 59,88\$ 19,50\$



14,95\$
1 an 89,92\$ 14,95\$



14,95\$
1 an 35,88\$ 14,95\$



13,62\$
1 an 29,94\$ 13,62\$



-66%
12 nos 47,40\$ 15,95\$



14,95\$
8 nos 23,60\$ 14,95\$



-51%
1 an 51,00\$ 24,95\$

VISITEZ NOTRE SITE DÉDIÉ EXCLUSIVEMENT AUX BIBLIOTHÈQUES.

Obtenez facilement et rapidement une soumission en ligne, sans obligation ultérieure de votre part.

www.rabaiscampus.com/biblio



-10%
1 an 78,00\$ 69,95\$



-40%
1 an 51,60\$ 30,95\$



-79%
2 ans 430,92\$ 89,95\$



-45%
1 an 57,75\$ 31,95\$



-47%
1 an 138,00\$ 73,00\$



-33%
1 an 90,00\$ 59,95\$



-64%
1 an 54,90\$ 19,50\$



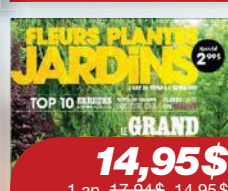
14,95\$
1 an 45,90\$ 14,95\$



-67%
1 an 49,50\$ 16,48\$



-44%
1 an 35,70\$ 19,95\$



14,95\$
1 an 17,94\$ 14,95\$



-65%
1 an 49,90\$ 17,54\$



-47%
1 an 62,91\$ 33,22\$



-31%
1 an 26,00\$ 17,95\$



-30%
1 an 31,92\$ 22,44\$



-36%
1 an 38,70\$ 24,95\$



-35%
1 an 41,70\$ 26,95\$



14,95\$
1 an 31,92\$ 14,95\$



-72%
1 an 71,88\$ 19,99\$



-48%
1 an 440,96\$ 227,50\$



-50%
1 an 371,80\$ 184,08\$



-42%
1 an 341,12\$ 199,00\$



-337\$
1 an 463,58\$ 126,36\$



-276\$
1 an 403,00\$ 126,36\$

JUSQU'À 90% DE RABAIS
SUR LE PRIX EN KIOSQUE

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

POUR COMMANDER :
rabaiscampus.com/biblio
514 982-0180 1 800 265-0180

Offre d'une durée limitée. **Les prix rayés sont ceux en kiosque.** Les prix et la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Imprimé 08/14. Taxes en sus.

ARGUS

VOLUME 43, N° 1

LE MOT DE PRÉSENTATION // 5

Les enjeux du numérique

[Le comité de rédaction Argus]

DOSSIER / LE NUMÉRIQUE // 7

Le numérique, un levier des bibliothèques scolaires

pour ne plus attendre le « MELSSie » [Gabriel Dumouchel] // 8

La bibliothèque et les lecteurs de mémoire [Olivier Le Deuff] // 12

Moving beyond the display case [Sarah Severson] // 15

Des métadonnées communes pour faciliter l'accès à la musique

[Josée Plamondon et Jean-Robert Bisaillon] // 20

Les dépôts institutionnels des universités québécoises : état des lieux

[Jean Bernatchez] // 24

DOSSIER / LE NUMÉRIQUE / JEUNESSE

Furyo Manga Club, ou de l'utilité réelle d'un blog jeunesse

en milieu scolaire [Olivier Hamel] // 28

Les contes en ligne [Marie-Hélène Parent] // 31

Les bibliothèques collégiales et le numérique : enjeux et défis

[Martin Bérubé, Philippe Garneau, Joël Gautier, Aurélia Giusti,
Lorrie Jean-Louis] // 34

DOSSIER / LE NUMÉRIQUE / IDÉES

Matière à débat : Pour une approche pragmatique des DRM

en bibliothèque [Jean-François Cusson] // 40

Matière à débat : Dessin défectueux [Alexandre Guédon] // 42

Pour une éducation numérique : opinion [Sylvie Brouillette] // 47

Repenser l'affichage numérique [Simon Emmanuel Roux] // 49



HORS THÈME

Hontes bibliothéconomiques [Comité Argus] // 52

Librairie Monet

Des livres et des libraires

La Librairie Monet vous offre sur place plus de 40 000 titres en littérature jeunesse et BD. De plus, nos libraires spécialisés vous proposent un programme d'animations et d'ateliers.

Découvrez notre Espace jeunesse!

Le secteur jeunesse de la Librairie Monet a doublé sa superficie, ce qui nous permet de mettre en valeur l'ensemble de nos collections, et plus particulièrement les documentaires jeunesse, les albums, les livres pour les tout-petits et la littérature jeunesse québécoise et canadienne francophone.

Le Salon des nouveautés de la Librairie Monet.

Nous invitons les professionnels à visiter notre Salon des nouveautés mensuel. Plus grand, plus lumineux, plus ergonomique, ce lieu regroupe l'ensemble des nouveautés parues le mois précédent.

Pour vos achats de livres numériques: institutions.ruedeslibraires.com

Cette plateforme consacrée aux livres numériques vous offre les catalogues de plusieurs éditeurs québécois et canadiens francophones ainsi que ceux d'un nombre croissant d'éditeurs français. De quoi répondre aux nombreuses demandes de vos usagers.

Monetpro.ca: notre catalogue virtuel

Notre catalogue virtuel destiné aux institutions vous propose, en plus de l'ensemble des nouvelles parutions, un judicieux choix de livres enrichi de commentaires de nos libraires, de nombreuses thématiques et d'une classification détaillée.



© Illustration + design Suana Verelst 2013

Contactez-nous afin d'en apprendre davantage sur la gamme de nos services institutionnels.

Laurent Borrégo, laurent@librairiemonet.com • Galeries Normandie • 2752, rue de Salaberry, Montréal (QC) H3M 1L3
librairiemonet.com • Tél.: 514-337-4083 • Tél. sans frais: 1-888-337-4083

Les enjeux du numérique

LE COMITÉ DE RÉDACTION ARGUS/

C'est un fait indéniable, le numérique est omniprésent et transforme nos vies. Il nous force à réviser sans cesse nos pratiques en tant que professionnel-le-s, mais nous invite aussi à changer, en tant qu'êtres humains. Pour cette édition de la revue Argus, nous avons tenté de mettre en lumière les enjeux du numérique, du point de vue des professionnel-le-s de l'information : ce qu'il change à nos projets, à nos relations avec les usager-ère-s, aux liens que nous tissons avec nos collègues, à la manière dont nous enseignons à nos étudiant-e-s, etc. À travers ces pages, vous serez amené-e-s à vous questionner sur la fonction des blogues, vous interroger sur les DRM à travers un débat entre connaisseurs, vous pourrez initier une réflexion sur la place des écrans numériques dans notre société ou sur la bibliothèque en tant que lecteur de mémoire... et bien plus!

Le numérique nous aidera-t-il à rendre la bibliothèque plus humaine? Le numérique nous aidera-t-il à devenir plus humain-e?

Place à la réflexion!

revueargus@gmail.com



COMITÉ DE RÉDACTION: EDWARD BILODEAU, ETHEL GAMACHE, CHARLES LECOURS-PELLETIER, ALEXIS ROBIN-BRISEBOIS, MARILYNE S. VEILLEUX // CORRECTION : MERCI À MÉLANIE DUGUAY, SONIA ALICE MARTIN, SYLVIE CARON // ILLUSTRATION DE LA PAGE COUVERTURE : MICHEL FALARDEAU - MICHELFALARDEAU.BLOGSPOT.CA // DIRECTION ARTISTIQUE : MARTINE MAKSUD - MAKSUDGRAPHISME.COM // IMPRESSION - JB DESCHAMPS // PUBLICITÉ - AURORE ACAPO 514 845-3327 // ARGUS SUR LE WEB : REVUEARGUS.ORG

DÉPÔT LÉGAL. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ISSN 0315-9930 POSTE PUBLICATION 40021801 - TIRAGE 1000 EXEMPLAIRES // ARGUS EST UNE REVUE PUBLIÉE TROIS FOIS L'AN PAR LA CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC (C.B.P.Q.) DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ AU : 1453, RUE BEAUBIEN EST, BUREAU 215, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2G 3C6 - TÉLÉPHONE : 514 845-3327 - TÉLÉCOPIEUR : 514 845-1618, INFO@CBPQ.QC.CA // TOUS LES TEXTES PUBLIÉS DANS LA REVUE EXPRIMENT LES POINTS DE VUE ET OPINIONS DES AUTEURS ET N'ENGAGENT QUE CEUX-CI. ABONNEMENT ANNUEL 33 \$ (QUÉBEC TARIF INDIVIDUEL 12 \$ LE NUMÉRO) QUÉBEC INSTITUTIONNEL 40 \$ (15 \$ LE NUMÉRO) CANADA 48 \$ (17 \$ DU NUMÉRO) ÉTATS-UNIS 48 \$ CAD. (17 \$ CAD. DU NUMÉRO) ÉTRANGER 50 \$ CAD., ÉTUDIANTS (QUÉBEC, CANADA) 23 \$. TOUTE DEMANDE CONCERNANT LES NUMÉROS MANQUANTS DOIT ÊTRE ENVOYÉE AU PLUS TARD UN MOIS APRÈS LA DATE DE PARUTION AU SECRÉTARIAT DE LA C.B.P.Q. TOUTE REPRODUCTION DES ARTICLES, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DOIT ÊTRE AUTORISÉE PAR LE COMITÉ DE RÉDACTION. LES ARTICLES DE LA REVUE SONT INDEXÉS DANS : > ARTICLEFIRST (OCLC) > FRANCIS > LIBRARY, INFORMATION SCIENCE & TECHNOLOGY ABSTRACTS (LISTA) > LIBRARY LITERATURE > REPÈRE > WILSON OMNI.

324 bras droits



Avec 324 employés, la GRICS est une force majeure du développement de logiciels au Québec. Nous sommes fiers de **REGARD**, le complice de votre quotidien.

grics.ca

Dossier

Le numérique



Le numérique, un levier des bibliothèques scolaires pour ne plus attendre le « MELSsie »

GABRIEL DUMOUCHEL /

Ordinateurs portables, tableaux blancs interactifs, tablettes tactiles, livres et manuels numériques, applications, etc., un véritable tsunami numérique déferle sur les écoles québécoises dans un désordre organisé. On implante, on transplante, on se plante, on adapte, on invente, bref l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) en revient à être un mode « bêta perpétuel » à l'échelle scolaire. C'est une course à l'insertion des plus récentes technologies dans les écoles, une course à laquelle participent ministères, directions, corps enseignant, parents, élèves et bien entendu le personnel des bibliothèques scolaires.

D'un point de vue général, la bibliothèque scolaire se veut entre autres le prolongement de la classe pour l'enseignant et un lieu de recherche, de développement du sens critique, d'enrichissement, d'apprentissage pour l'élève. L'expertise du personnel des bibliothèques scolaires est d'ailleurs indispensable pour entre autres assurer le développement des collections et le lien entre le Programme de formation de l'école québécoise et les ressources documentaires appropriées qu'il exige, mais aussi de faire la promotion et d'assurer la mise en valeur de la bibliothèque (FPPE-CSQ, 2013). Ce dernier rôle est capital afin que les services offerts soient connus et utilisés par les usagers du milieu scolaire. Mais considérant le statut précaire et peu épaulé du personnel des bibliothèques scolaires, il s'agit en fait du nerf de la guerre. Par conséquent, il ne faut malheureusement (ou heureusement, c'est selon) plus dépendre des réactions du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) suite aux appels de détresse ou de frustration envoyés de façon récurrente par les bibliothèques scolaires depuis bon nombre d'années (APSDS, 2014). En d'autres termes, il ne faut plus attendre

le « MELSsie »; il faut prendre l'initiative. Et celle-ci réside actuellement dans trois sphères du numérique qui sont complémentaires. Premièrement, les compétences informationnelles représentent une expertise déjà acquise chez le personnel des bibliothèques scolaires; il reste à bien développer une approche simple et efficace qui permet de les enseigner aux élèves et enseignants qui naviguent sans relâche sur le Web. Deuxièmement, il faut miser sur le développement indépendant d'une expertise dans le domaine du choix et de l'intégration pédagogique des livres et manuels numériques. Enfin, les services numériques de la bibliothèque scolaire doivent être promus par l'entremise d'actions informelles, autonomes et locales. Les prochaines sections détaillent comment réaliser des actions concrètes en vue d'atteindre les objectifs de ces trois sphères.

LES COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES ET LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE : UN COUPLE INSÉPARABLE

Chercher de l'information sur Google est sans contre-dit devenu la norme chez les élèves du primaire et du secondaire. Or, plusieurs études démontrent que bon nombre d'entre eux ne sont pas compétents pour le faire, ni pour évaluer et utiliser correctement l'information trouvée (voir Gossen et Nürnberger, 2013; Julien et Barker, 2009). La formation en bibliothéconomie et sciences de l'information fait du personnel des bibliothèques scolaires des professionnels tout désignés pour être impliqués dans le développement des compétences informationnelles en milieu scolaire. Pour s'assurer de fournir une formation dont l'impact sera plus important qu'un simple atelier ou un guide de recherche d'information sur le Web, il serait opportun de les concevoir et de les mettre en œuvre en partenariat avec les enseignants et les

élèves. Cette collaboration permettrait non seulement de partager la lourdeur de telles tâches, mais aussi de répondre aux besoins réels des acteurs du milieu. Dans un partenariat convivial, ces derniers sont bien placés pour identifier les compétences informationnelles lacunaires et comment une formation en ce sens pourrait être à la fois motivante et utile pour les gens concernés.

LES LIVRES ET MANUELS NUMÉRIQUES SCOLAIRES : UN FILON D'ORES ET DÉJÀ EXPLOITABLE

Pour prolonger la mission de la bibliothèque scolaire face aux livres et manuels scolaires en format papier, il faut logiquement qu'elle devienne une plaque tournante de l'utilisation efficace de ces documents en version numérique dans les écoles primaire et secondaire du Québec. Son personnel se doit de développer dès que possible une expertise dans les divers formats et documents disponibles sur le marché, en plus de savoir guider les écoles pour les questions des droits d'auteur qui régissent ces nouveaux documents et leurs achats. Ce positionnement stratégique est primordial alors que plusieurs écoles ne pourront pas indéfiniment confier cette tâche à des parents bénévoles responsables de bibliothèques qui ne possèdent aucune connaissance à ce sujet. Les diverses zones grises qui touchent actuellement l'achat, l'utilisation et la conservation des livres et manuels numériques dans les écoles du Québec représentent donc une grande opportunité pour le personnel des bibliothèques scolaires.

Prenons par exemple la situation des manuels numériques au Québec. Quels sont les modèles d'affaires des maisons d'édition qui en offrent? Quels manuels sont approuvés par le MELS? Est-il possible de procéder à des prêts numériques avec ces maisons

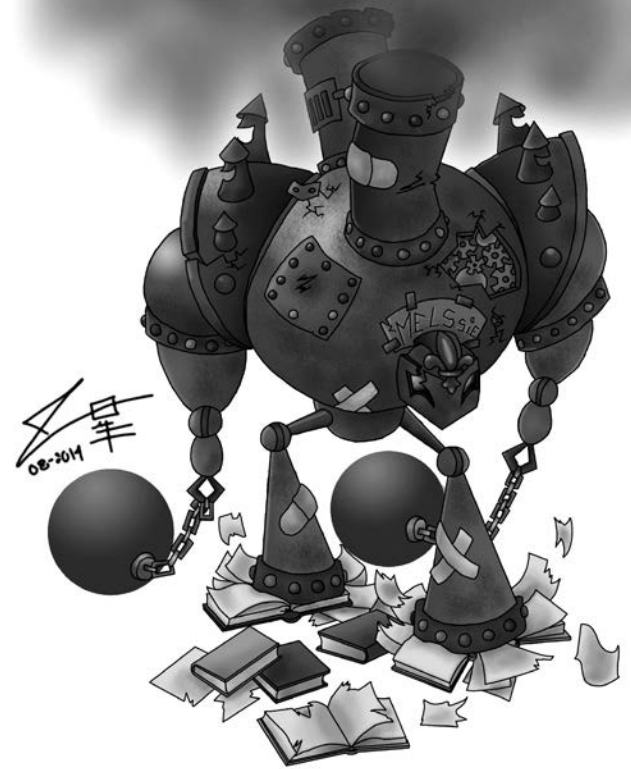
d'édition? Est-ce que les parents et les enseignants peuvent acheter des manuels numériques usagés pour réduire les coûts? À ce sujet, Sébastien Stasse (2013) signale que pour 5 maisons d'édition québécoises de manuels scolaires numériques (CEC, Grand Duc, Pearson Éducation, Chenelière Éducation, ERPI), il y a 5 formats différents, bref qu'il n'existe aucune norme ou standard commun. Parallèlement, on remarque actuellement que ces maisons d'édition scolaires ont tendance à ne pas préciser que leurs manuels sont approuvés par le MELS, mais bien qu'ils sont conformes à la progression des apprentissages du MELS. La nuance est capitale. Cette qualification signifie que ces outils ne sont pas encore explicitement approuvés par le ministère. Enfin, la question du prêt de manuels numériques n'est pas encore claire tandis que contrairement à leur version papier, l'achat de manuels numériques usagés paraît impossible pour l'instant (Ouimet, 2013). Par leur expertise, les bibliothécaires ont donc l'opportunité et le potentiel de jouer un rôle

ILLUSTRATIONS: MÉLANIE LEROUX



d'intervenants pivots pour guider les enseignants dans le choix des manuels numériques.

Un constat similaire peut être fait avec les livres numériques en milieu scolaire. Depuis la mise en place dès 2004 du Plan d'action pour la lecture à l'école, le personnel des bibliothèques scolaires doit contribuer à « améliorer l'accès à des ressources documentaires et littéraires variées » (APSDS, 2014, p. 8). Or, les livres disponibles dans les bibliothèques des écoles commencent de plus en plus à passer des tablettes statiques aux tablettes tactiles. Certes, bien que les achats de livres numériques augmentent, ils côtoient et complètent encore les livres imprimés. Cependant, l'utilisation de ces écrits dématérialisés dans les écoles présente des défis majeurs, non seulement dans le choix éclairé des documents, mais aussi dans l'aspect juridique de leur usage. À ce titre, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (2014) a récemment décrié les achats illégaux et le piratage d'ouvrages numériques dans les écoles, conséquence directe d'un vide juridique créé par l'implantation rapide des tableaux blancs interactifs en milieu scolaire. L'absence de licence d'utilisation pour ces livres met potentiellement les enseignants qui



les achètent dans l'illégalité. Ainsi, le personnel des bibliothèques scolaires ne peut peut-être pas régler entièrement et seul cette situation problématique, mais il peut alerter et guider les acteurs concernés.

BIBLIOGRAPHIE

Association pour la promotion des services documentaires scolaires. 2014. *La bibliothèque scolaire : les défis du XXI^e siècle*. Montréal (Québec) : APSDS [http://apsds.org/?p=6400]

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. 2014. *Acquisition illégale de livres numériques dans les écoles du Québec*. Montréal (Québec) : CBPQ [https://cbpq.qc.ca/sites/cbpq.qc.ca/files/nouvelles/ministre_de_leducation-livres_numeriques_juin_2014.pdf]

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ). 2013. *Enquête sur la situation des bibliothèques scolaires*. Montréal (Québec) : FPPE-CSQ [www.fppe.qc.ca/index_doc/ENQUETE%20BIBLIOTHEQUES_VF.pdf]

Gossen, T. et Nürnberger, A. 2013. « Specifics of information retrieval for young users: A Survey », *Information Processing and Management*, vol. 49, n° 4, pp. 739-756.

Julien, H. et Barker, S. 2009. « How high-school students find and evaluate scientific information: A basis for information literacy skills development », *Library & Information Science Research*, vol. 31, n° 1, pp. 12-17.

Quimet, L.-P. 2013. *Manuels scolaires électroniques : trop chers et peu fiables?* Montréal (Québec) : ICI Radio-Canada [http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/10/13/003-manuels-scolaires-electroniques-parents-eleves-critiquent-cout-fiabilite.shtml]

Stasse, S. 2013. *Le livre numérique en éducation, mirage ou réalité*. Montréal (Québec) : Auteur. [http://fr.slideshare.net/sebastienstasse/le-livre-numrique-en-ducation-mirage-ou-ralit]

PROMOUVOIR LES SERVICES NUMÉRIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

En plus de cibler ses forces dans le numérique, il importe que la bibliothèque scolaire y fasse la promotion de ses services de façon informelle, autonome et locale. Certes, cette approche ne diffère pas grandement de ce que le personnel de ces établissements a dû faire au cours de trois décennies de délaissement, d'isolement et de précarité. Cependant, le numérique permet théoriquement de changer la donne, de prendre l'initiative, d'ajouter au très important développement des collections le développement des connexions. Il faut que la bibliothèque scolaire se rende virtuellement aux usagers, que ses services numériques soient promus dans des lieux d'échanges informels de plus en plus prisés par les enseignants du primaire et du secondaire. Pour ce faire, le personnel des bibliothèques scolaires peut notamment participer activement dans des groupes d'intérêt sur Facebook comme *Les TIC en éducation*¹ qui compte plus de 6000 membres ou même fonder des groupes d'intérêt centrés sur le partage de leur expertise à propos des compétences informationnelles et des manuels et livres numériques en milieu scolaire.

Cette approche est une promotion par l'action, par l'implication. On répond aux questions posées par les praticiens à la recherche de ressources documentaires pour leurs activités d'enseignement. C'est en complémentarité de la veille informationnelle qui se veut surtout comme un produit fini présentant une sélection prédéterminée de ressources potentiellement utiles à des fins pédagogiques et didactiques. Or, dans un contexte de demandes ponctuelles et précises de documentation par l'entremise de groupes d'intérêt numériques, on peut mettre en place un service informel de référence virtuel proactif et réactif. On troque le produit fini pour le produit continu.

Enfin, il importe aussi que les services de la bibliothèque scolaire soient promus d'une manière mariant le physique et le numérique. Ainsi, des codes QR lisibles par les tablettes tactiles et téléphones intelli-

**En somme, la bibliothèque scolaire
ne doit plus attendre le changement, elle doit
le prendre en charge.**

gents des enseignants et élèves peuvent être affichés à des endroits stratégiques au sein d'une école. Les usagers pourront alors connaître les nouveautés disponibles à la bibliothèque ou encore visionner des capsules vidéo de critiques de livres produites par des élèves.

ATTENDRE LE « MELSSIE » OU GOOGLE, C'EST DU PAREIL AU MÊME

En somme, la bibliothèque scolaire ne doit plus attendre le changement, elle doit le prendre en charge. Car force est d'admettre que le « MELSSie » ne viendra probablement pas et rien ne sert au personnel des bibliothèques scolaires de jouer les Vladimir et Estragon en attendant Google. Le numérique permet de réaliser des actions informelles, autonomes et locales pour remplir le rôle documentaire et littéraire des bibliothèques scolaires. Et bien qu'un appui et une reconnaissance clairs de la part des instances décisionnelles se fassent toujours attendre, mieux vaut pour le personnel de cette grande institution de se concentrer à faire profiter les enseignants et les élèves de son expertise. C'est en les impliquant dans la mise en œuvre des différents services offerts par la bibliothèque que le personnel sera appuyé et reconnu par les gens les plus importants dans leur travail : les usagers, ces fiers partenaires qu'on pourrait aussi nommer dans ce cas les « usagissants ».

NOTES

1 www.facebook.com/groups/364990240256863

gabriel.dumouchel@umontreal.ca

Doctorant en psychopédagogie à l'Université de Montréal



La bibliothèque et les lecteurs de mémoire

« C'est ce qui fait que tu es un échantillon aussi précieux, et c'est pour ça aussi que tu es la clé de la porte.

— Mais qu'est-ce que ton grand-père voulait donc me faire, à la fin? Bon sang! Que veulent dire ce crâne de licorne et ces données qu'il m'a fait passer au shuffling?

— Si je le savais, je pourrais tout de suite te sauver, mais...

— Nous sauver, dis-je. Moi et le monde. »

Haruki Murakami, *la fin des temps*, Points, Seuil, 2001

OLIVIER LE DEUFF /

Les entrepôts de données amoncelés sont impossibles à interpréter pour le commun des mortels. En effet, les usagers ne disposent pas du temps et des compétences requises pour analyser des documents parfois devenus illisibles du fait du fossé d'obsolescence (Bachimont, 2009) qui rend les données impossibles à lire du fait d'une dégradation des supports et des formats. Tout aussi important est le fossé d'intelligibilité qui nuit à l'interprétation du contenu à cause de barrières intellectuelles et de pertes des métadonnées contextuelles.

Il faut donc voir les bibliothèques comme des mémothèques où l'utilisateur vient adjoindre à la connaissance globale ses propres données.

Nous imaginons un avenir dans lequel les stocks de données sont devenus principalement interprétables par des personnes capables de donner du sens à ces entrepôts : les nouveaux professionnels de l'information qui sont proches du bibliothécaire (le lecteur de rêve) du roman d'Haruki Murakami, *La fin des temps*, dont nous avons mis une citation en exergue. Ces futurs bibliothécaires seront les seuls à parvenir à comprendre les éléments dispersés pour leur conférer du sens. Garants des logiques d'intelligence collaborative, ils permettront aux usagers de venir non seule-

ment emprunter les œuvres des autres, mais d'apporter leurs données et leurs créations. Il faut donc voir les bibliothèques comme des mémothèques (Cormerais, 2014) (lieux autant de mémoire que de savoir) où l'utilisateur vient adjoindre à la connaissance globale ses propres données. L'écosystème devient alors celui d'un don et d'échanges dans lequel le travail du néobibliothécaire est de l'inscrire dans un système d'intelligence contributive qui facilite la mise en relation avec les autres documents et les autres espaces de données constitués.

Dès lors, le professionnel de l'information devient aussi celui qui visualise les manques et les besoins dans les territoires de la connaissance. La gestion des collections implique par conséquent une complexité plus grande, car il ne s'agit pas de sélectionner des ouvrages, mais d'implémenter des données qui vont pouvoir être mises en relation avec d'autres. Le travail est donc celui de la cohérence, mais aussi de la capacité à cartographier les éléments recueillis.

Dès lors, les métiers du catalogage vont poursuivre leur transformation en mettant en avant le travail de mise en relation au point que le travail de curation de données va prendre de l'ampleur. Cette curation correspond davantage à celle des *data scientists* qu'à la pratique des outils simplistes de curation. À terme, nous aurons besoin de « cataliseurs », de personnes capables de créer du lien entre les données et surtout de parvenir à relier les métadonnées à des listes d'autorités ou des listes désambiguïsées.



Licorne

Gravure – Bois du 16^e siècle

Nos « catalieurs » faciliteront le travail des lecteurs de mémoire, ceux chargés de sélectionner les documents et données, notamment pour mieux les comprendre, afin d’agir en tant qu’interprète des temps passés. On peut imaginer les lecteurs de mémoire comme étant ceux capables de montrer aux usagers la richesse de leurs données accumulées, soit personnelles, soit familiales. On ira donc à la bibliothèque aussi pour donner à lire et quelque part pour être lu. Marie Martel (Martel, 2011) évoquait le cas du bibliothécaire de soi. Il me semble que cette vision est promise à un grand avenir, tant il s’agit de conseiller et de donner sens à tout un tas d’éléments qui sont amoncelés par les usagers dans leur quotidien aux traces de plus en plus numériques. Mais cela concerne aussi les héritages numériques qui ne vont pas s’arrêter à la seule transmission des profils de réseaux sociaux. En effet, des corpus de données vont disparaître, tandis que d’autres seront transmis de façon optimisée. Dès lors, la bibliothèque, ou quel que soit le nom qu’on lui donnera, sera le lieu où on viendra autant déposer des données qu’on cherchera à en retirer.

Cela implique un évident rapprochement entre les territoires de la documentation et de l’archivistique et surtout une fusion entre les lieux de savoir et les lieux de mémoire. Probablement que nos lecteurs de mémoire ne se contenteront pas de lire et d’interpréter, mais seront également des producteurs ou des

formateurs qui permettront aux usagers de repartir avec une production où se mêleront leurs données personnelles ou familiales avec des données, métadonnées explicatives et des visualisations ou réalisations numériques éclairantes.

Dès lors, la bibliothèque, ou quel que soit le nom qu’on lui donnera, sera le lieu où on viendra autant déposer des données qu’on cherchera à en retirer.

Le bibliothécaire en tant que lecteur de mémoire, rejoint un peu le liseur de rêve de Murakami, en étant le tenant du sens et le gardien de nos mémoires :

« Quand les licornes meurent, le gardien leur coupe la tête, poursuit l’ombre. Parce que dans leur tête sont gravés les ego des gens. Il nettoie proprement les crânes et les laisse un an sous terre pour en apaiser le pouvoir. Ils sont ensuite transportés à la remise de la bibliothèque, et les ego sont rendus à l’air libre par les mains du liseur de rêves. Liseur de rêves — autrement dit, comme toi —, c’est le rôle assigné aux êtres qui font leur entrée dans la ville et dont l’ombre n’est pas encore morte. Les ego “lus” par le liseur de rêves se dissolvent dans l’atmosphère et disparaissent on ne sait où. C’est ce qu’on appelle “les vieux rêves”. Autrement dit, tu joues le rôle d’une prise de terre électrique. » (Murakami, idem).

Disons simplement qu’il s’agit de relier les mémoires individuelles, voire les mémoires de nos traces, ces fameux *hypomnemata* qui sont de plus en plus numériques, à une mémoire collective



Enfin, ce ne sont pas nécessairement des fractures numériques qu'il s'agit de combler, mais plutôt de passer outre des murs qui brisent les liaisons entre nos traces et mémoires.

en construction à laquelle la bibliothèque nous permettra de participer.

Dans ce cadre, on ne peut qu'inciter les professionnels de l'information et des bibliothèques à s'investir dans les humanités digitales à tous les niveaux, que ce soit pour les thématiques de recherche et d'enseignement, mais également en ce qui concerne la perspective d'humanités digitales populaires.

Enfin, ce ne sont pas nécessairement des fractures numériques qu'il s'agit de combler, mais plutôt de passer outre des murs qui brisent les liaisons entre nos traces et mémoires. Les leaders du Web s'attèlent à créer du sens parmi nos données, mais en les regar-

dant d'une manière essentiellement commerciale et en plaçant des barbelés numériques autour, comme autant d'enclosures. Le bibliothécaire devient, dans ce cadre, celui qui parvient à relier les différents mondes comme le héros de Murakami.

Ces données, ou plutôt ses obtenues comme le dit justement Bruno Latour (Latour, 2001), sont des objets de fantasme actuellement, où se mêlent plusieurs imaginaires technologiques. Les *big data* sont nos crânes de licorne, ils font rêver, mais en fait peu sont capables de les comprendre.

Voilà pourquoi nous aurons de plus en plus besoin de lecteurs de crânes de licorne.

oledeuff@gmail.com

Maître de conférences en SIC.

Laboratoire Mica. Université de Bordeaux



BIBLIOGRAPHIE

Bachimont B. 2009. « Archivage audiovisuel et numérique : les enjeux de la longue durée ». In Leblond C. ed., *Archivage et stockage pérennes – enjeux et réalisations*. Lavoisier, p.195-222.

Cormerais, F. 2013. « Vers de nouvelles institutions de la mémoire », Dazibao, mars 2013, p.27-30

Martel, M. 2011. « L'hyperdocumentation et la mémoire qui fabrique le futur ». *Argus*, N°40, 2011

Latour, B., 2001. *L'espoir De Pandore: Pour Une Version Réaliste De L'activité Scientifique*, Paris: La Découverte

Moving beyond the display case

Getting your (digital) collections out there

SARAH SEVERSON/

BE VISIBLE

Outreach is about building audiences for our content, and having our special collections and archives available online has opened up a wide array of new options for achieving that goal. Along with these new outreach opportunities, our ideas about appropriate access have grown over the past few decades, and more and more we are reaching out to wider communities to promote our collections.

These changes, along with the changing way the public searches for information, are forcing us to rethink our notions of outreach and access, with discoverability as a key component. There is a tangible public appetite for archival images that Onion and Madrigal (2014) write about in the form of @historypics, a massively popular twitter feed dedica-

Probably the easiest form of outreach is to just get your collections visible in as many places as possible. By improving the discoverability of your digital collections you can reach an audience that doesn't even know they are looking for you, and this is an area where we can all improve. A recent report by JISC found that when searching in Google with an exact item name or title almost 50 % of discrete digital items were not found (Kay & Stephens, 2014).

One simple technique for discoverability is to improve the search engine optimization (SEO) of your digital collections. While SEO is a broad field, simple, practical first steps include creating sitemaps for legacy digital collections, filling out captions and description tags on images, creating well-structured URLs, and using schema.org encodings. These are often one time fixes that can be built into the design of future collections, making them less time consuming than they first seem, and are ultimately implementations of web development best practices. LITA (Arlitsch & O'Brien 2013) offers a comprehensive SEO guide directed toward discoverability of digital resources that goes into more depth and is well worth a read.

A second effective way to maximize the reach of your collection is to leverage the established audiences of aggregators like the Digital Public Library of America (DPLA), Europeana or HathiTrust Digital Library. These large digital libraries are increasingly becoming an effective way to reach new audiences.

As a side benefit, aggregators can also help increase the usability of your digital collections by giving you access to discovery features that may not be available at your institutions. One example is the DPLA timeline feature that allows you to explore content by date facet and the HathiTrust Bibliographic API that allows users to query metadata sets.



Witnessing public interest in these sometimes orphaned and often-misattributed documents should increase our resolve to get our well-sourced and contextualized collections into the hands of anyone interested.

ted to resurfacing archival photos. Witnessing public interest in these sometimes orphaned and often-misattributed documents should increase our resolve to get our well-sourced and contextualized collections into the hands of anyone interested.

However, given their limited resources, each institution needs to review their outreach goals and evaluate which channels are available, and which will actually be effective. In this article I will review several outreach practices for libraries and archives that incorporate both discoverability and promotion while balancing the need to maximize reach with minimal resources.



Digital Public Library of America timeline feature
<http://dp.la/timeline>

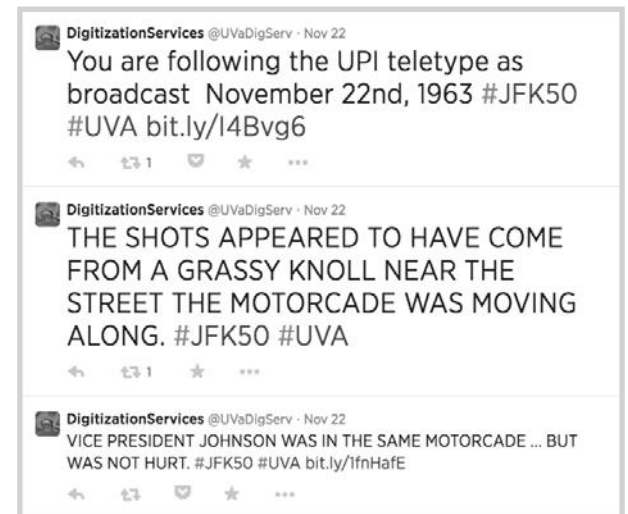
Another popular option for increasing reach is pushing content to the various large-scale web repositories like the Internet Archive, the Flickr Commons or Wikicommons. All of these services allow for bulk and batch ingesting of objects, making it easy to get large collections uploaded quickly.

BE ENGAGED

Currently some of the most popular forms of library outreach are social media platforms like Twitter and Facebook. With a huge number of the public using these sites daily (Pew Research 2014) it makes sense to promote your digital collections on them to increase awareness. Use of these platforms often overlaps with or is included in an organizations overall social media communications strategies but are particularly popular disseminating special collections and archives (Heyliger et al., 2013).

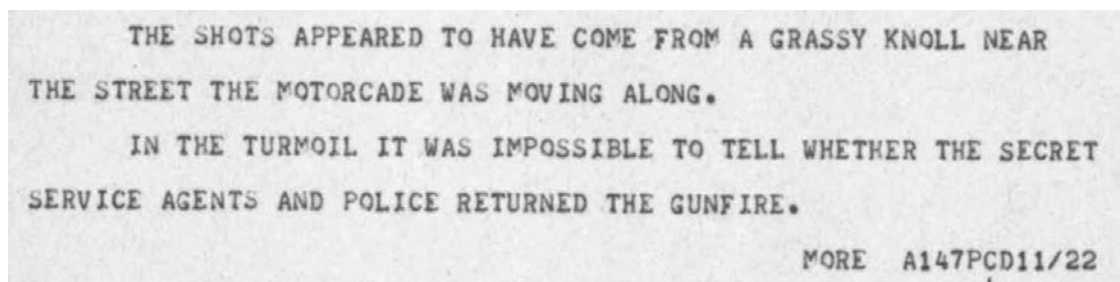
One way to stand out from the deluge of information on these services is to use in creative and surprising ways. An example is how, on the 50th anniversary of John F. Kennedy assassination, the University of Virginia 'live tweeted' the historical event using the

text from the original United Press International (UPI) teletype held in their archives. Not only was this a novel way to present the document, it gave it context by reflecting on how a similar event in modern times would be reported and the similarities and differences between the old and new media.



A few tweets from November 22nd 2013 anniversary event
<https://twitter.com/UVaDigServ>

Original teletype scroll that was transcribed into tweets (Image by U.Va. Library Digitization Services)



One way to stand out from the deluge of information on these services is to use in creative and surprising ways.

The Getty Museum uses Pinterest boards to create playful targeted explorations of texts that link back to the full objects in their collections. The collaboratively maintained *Monkeys in the Margins* board highlights one small feature of many medieval manuscripts. While Pinterest does not support any measurement of interaction beyond likes and followers, and the content is locked into their limited format the creation of boards for visual content is incredibly fast and easy and promotes a new way of interacting with your collections.

Instagram's popularity and ease of use for smartphone users make it a good platform for reaching people if you want to showcase behind the scenes or process documentation. The New York Times feature on photographer Dave Krugman (Kaufman, 2014), who works with libraries and museums to broaden their reach, explores this phenomenon in depth. This insider look approach is in contrast to the other channels like Twitter and Pinterest where you are linking back to a collection's digital objects. Instagram is a poor choice for hosting or pointing to collections because URLs in captions aren't clickable and the images can not link outside of Instagram, so there is no way to directly relate an Instagram post to an object in your repository.

A good starting point for social media content can be institutional blogs. Blog posts allow a flexible way for many contributors to highlight individual items, a small-curated grouping or whole collections. Once published, blog posts can independently be amplified using Twitter, Pinterest, or Facebook by the communications unit. The sustainable nature of blogs is one of their major advantages. By being the first point in the chain of content sharing you protect your work



www.pinterest.com/gettymuseum/monkeys-in-the-margins

from being lost completely, even if Twitter shuts down next week. While the public fascination with blogs has undoubtedly declined in recent years, they retain their long-term advantages to SEO and discoverability, and should not be overlooked.

The reach and popularity of social media channels cannot be underestimated, but the



When looking at new and innovative outreach activities the best course of action is to get your collections out there in as many ways and as openly as possible with the resources you have.

price for these free tools is paid in time and resources. Crafting interesting and relevant content to post regularly is key to maintaining your audience. Losing your schedule or relevance means risking having your content lost in a sea of information. The effectiveness of these channels is also in constant danger of changing, whether due to user behavior or changes to the systems themselves which can have a big impact on the sustainability of your outreach plan. Some services like Vine have only fleeting popularity while others like Facebook give you very little control over who sees the content. The popularity, functionality and reputation of these services changes over time just as do an institutions goals and collections. It's important to incorporate regular assessment of these channels on an axis of sustainability, resources, and reach.

BE OPEN

One other way to get your collections out there is by inviting people in to use them. These practices most typically resemble traditional outreach activities like symposiums, lecture series, fund grants or research chairs (Theimer, 2014). This year both Harvard (Battles) and the Internet Archive have invited people to come and use their digital collections with residency style programs. Harvard's program is cosponsored by the Getty Museum and is a week long intensive course that will give the participants the "concepts and skills necessary to make use of the Harvard open collections to develop art-historical storytelling through data visualization, interactive media, enhanced curatorial description and exhibition practice, digital publication, and data-driven, object-oriented teaching."

BIBLIOGRAPHY

- Archive Tumblr Fun: Announcing a Year of Tumblr Residencies* | *Internet Archive Blogs*. (n.d.). Retrieved May 28, 2014, from <http://blog.archive.org/2014/01/16/archive-tumblr-fun-announcing-a-year-of-tumblr-residencies/>
- Arlitsch, K., & OBrien, P. S. (2013). *Improving the visibility and use of digital repositories through SEO*. Chicago: ALA TechSource, an imprint of the American Library Association.
- Battles, M. (n.d.). *Beautiful Data: a summer institute for telling stories with open art collections* | *metaLAB (at) Harvard*. Retrieved July 6, 2014, from <http://metalab.harvard.edu/2014/01/beautiful-data-a-summer-institute-for-telling-stories-with-open-art-collections/>
- Getty Museum. (n.d.). *Monkeys in the Margins*. Pinterest. Accessed May 9, 2014. www.pinterest.com/gettymuseum/monkeys-in-the-margins

The Internet Archive Tumblr residency program offers more nominal support in the form of access to the institutions platform and amplification. These types of in-depth residences can be seen as a culmination of the work you've done to ensure your collection is found and then used. Hosting a scholar for a year is beyond the scope for many libraries but the simple nature of the Internet Archive residency showcases how using your digital collections to host a remote and less resource intensive residency can still invite exploration and experimentation of the collections, showcasing new elements to new communities.

When looking at new and innovative outreach activities the best course of action is to get your collections out there in as many ways and as openly as possible with the resources you have. The challenge

is choosing how to do this effectively, efficiently and sustainably. The popularity, functionality and reputation of these online services changes over time just as an institutions goals and collections. Taking the time to critically look at each channel and take on only as much as you can will help prepare a successful outreach strategy.

sarah.severson@mcgill.ca

Digitization Librarian, McGill University Library



Heyliger, Sean, Juli McLoone, and Nikki Thomas. *Making Connections: A Survey of Special Collections' Social Media Outreach*. *American Archivist* 76, no. 2 (September 1, 2013): 374–414.

Kaufman, L. (2014, June 17). Sharing Cultural Jewels via Instagram. *The New York Times*. Retrieved from www.nytimes.com/2014/06/18/arts/design/sharing-cultural-jewels-via-instagram.html

Kay, D., & Stephens, O. (2014). *Improving discoverability of digitised collections: above-campus and national solutions: Recommendations from the Spotlight on the Digital co-design project*. Retrieved from http://repository.jisc.ac.uk/5569/1/JISC_REPORT_spotlight_on_digital_WEB.pdf

Madrigal, A. C. (2014, January 23). The 2 Teenagers Who Run the Wildly Popular Twitter Feed @HistoryInPics. *The Atlantic*. Retrieved May 26, 2014, from www.theatlantic.com/technology/archive/2014/01/the-2-teenagers-who-run-the-wildly-popular-twitter-feed-historyinpics/283291

Onion, R. (2014, February 5). Snapshots of History. *Slate*. Retrieved from www.slate.com/articles/life/history/2014/02/_historyinpics_historicalpics_history_pics_why_the_wildly_popular_twitter.html

Social Networking Fact Sheet. *Pew Research Center's Internet & American Life Project*. Retrieved June 8, 2014 from www.pewinternet.org/fact-sheets/social-networking-fact-sheet

Summers, E. (n.d.). Glass Houses. *inkdroid*. Text. Retrieved June 8, 2014, from <http://inkdroid.org/journal/2014/04/07/glass-houses>

Theimer, Kate. (2014). Introduction. *Outreach: Innovative Practices for Archives and Special Collections*. Rowman & Littlefield.

University of Virginia Library Tweeting Broadcast Wire Chroni-
cling Shooting of JFK. (2013, 11 November). Retrieved June 23, 2014, from www.digitalcuration.com/2013/11/14/jfk50

Des métadonnées communes pour faciliter l'accès à la musique

JOSÉE PLAMONDON ET
JEAN-ROBERT BISAILLON/

MISE À DISPOSITION ET ACCESSIBILITÉ

Au cours des deux dernières décennies, l'industrie de la musique est passée d'un modèle basé sur la vente de supports physiques à une dématérialisation quasi-totale qui rend la musique disponible en tout temps, sur tous types de supports technologiques. Cet accès « de manière que chacun puisse avoir accès de l'endroit et au moment qu'il choisit individuellement » repose à terme sur un nouveau droit adopté par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle en 1996 : le droit de mise à disposition. Ce droit couvre en particulier la mise à disposition interactive, sur demande, par l'intermédiaire de l'Internet. « Cer-

[...] pour exister dans ce nouvel univers, la musique ne peut pas être limitée à un simple fichier audionumérique; elle a besoin d'une fiche d'identification complète et exacte.

taines données permettant d'identifier l'artiste interprète ou exécutant, l'interprétation ou exécution, le producteur du phonogramme et le phonogramme, nécessaires à la gestion des droits » appartiennent selon nous à l'univers des métadonnées descriptives de la musique. L'idée à l'effet que ces informations fassent partie intégrante des œuvres avait été évoquée par le traité sur les interprétations et exécutions des phonogrammes (TIEP) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et elle refait surface dans le projet de certification de la musique équitable, actuellement défendu par l'Association des auteurs-compositeurs canadiens (SAC).

VALORISATION ET DIFFUSION
DES CONTENUS MUSICAUX

A la clé de cette mutation de la musique qui permet l'accès de l'endroit et au moment que nous choisissons individuellement se trouvent les notions de recherche et de « découvrabilité ». Quelle que soit la technologie et quel que soit le modèle d'affaires qui s'imposera, les métadonnées descriptives sont essentielles. C'est ce que souligne Brian Withman, directeur de la technologie chez The Echo Nest [1], une plateforme « d'intelligence » sur la musique destinée aux services en ligne, aux développeurs et aux médias : pour exister dans ce nouvel univers, la musique ne peut pas être limitée à un simple fichier audionumérique; elle a besoin d'une fiche d'identification complète et exacte. Cette fiche d'identification, ce sont les métadonnées descriptives.

Les catalogues musicaux sont produits par les grands acteurs de l'offre commerciale avec pour principale préoccupation la vente, ce qui relègue la recherche d'exhaustivité et la valorisation du patrimoine au dernier rang. Ceci explique pourquoi ils sont généralement incomplets et peu développés, sémantiquement parlant. De plus, l'indexation des fichiers sonores n'est pas normalisée: les métadonnées et les formats employés sont très rarement conformes aux standards et normes qui sont pourtant en usage dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Nous ne sommes donc pas dans une logique d'accès à la culture, mais bien dans une stricte mécanique de prestation commerciale. Selon cette logique, les métadonnées jouent principalement le rôle de mouchards destinés à comptabiliser et restreindre les usages. Selon nous, les impacts culturels de l'hypothèse économique et numérique de la longue traîne, sont tributaires de la nécessaire étape de constitution des méta-

données, sans quoi la mécanique de mise en valeur de la nouvelle offre enrichie et en ligne, notamment en flux continu de type « streaming » (lecture en transit) ne peut véritablement se réaliser et produire des résultats. Il est donc important de mettre la valeur des métadonnées au service de cette longue traîne.

LE CATALOGUE : MAILLON FAIBLE DE LA VENTE DE MUSIQUE EN LIGNE

Tout comme dans le commerce de produits physiques, les contenus internationaux grand public dominant l'offre musicale numérique légale et la présence des contenus québécois est faible. Le catalogue constitue le maillon faible du commerce électronique musical au Québec. Pour trop d'entreprises, c'est encore un label-copy (feuille de route des enregistrements sonores) contenant moins d'une dizaine de champs d'information. Nos constats sont sans équivoque : désormais, pour les acteurs clés qui maîtrisent les paramètres du virage numérique, la numérisation et les métadonnées sont implicitement et intrinsèquement liées. Elles constituent les fondements de tout système de diffusion et de mise en marché numérique existant et à venir. Citons à nouveau Brian Withman : « l'actif le plus important de tout service de découverte musicale qui se respecte ce sont les données de base, celles qui permettent au service de connaître la musique. »

Pour Jean-Robert Bisaillon, les métadonnées musicales sont d'une importance stratégique pour les consommateurs (recherche, découverte) et pour les créateurs (connaissance et accès au marché, rapport des usages). C'est ce qui l'a amené à réaliser un recensement et une typologie des bases de métadonnées musicales mondiales (<http://bit.ly/music-databases>) en 2013. Cet essai de recherche démontre les multiples lacunes de l'indexation de la musique

Capture d'écran du logiciel TGit

et l'absence de communication à ce sujet entre les représentants des secteurs industriels, du droit d'auteur et des sciences de l'information [2].

ENJEUX PLUS POLITIQUES QUE TECHNOLOGIQUES

La problématique de l'absence de métadonnées musicales normalisées n'est pas technique, c'est un enjeu de médiation politique et de mobilisation des connaissances au sein des milieux concernés. La concertation autour de normes requiert des efforts considérables de la part de l'ensemble des acteurs d'un écosystème, mais c'est à ce prix que s'acquiert une présence forte et une certaine autonomie face aux géants du Web comme Apple.

RÔLE DES PROFESSIONNELS DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Les professionnels des sciences de l'information sont appelés à jouer un rôle dans cette démarche de promotion et de normalisation des métadonnées. Par leur champ d'expertise et parce qu'ils n'appartiennent pas à l'écosystème de la musique, ils peuvent, plus que tout autre acteur de l'industrie, animer cette démarche. Il ne s'agit



SOURCE : JEAN-ROBERT BISAILLON

Il est capital, pour assurer une présence numérique forte pour notre musique, de poursuivre et d'étendre ce partage d'expertise du traitement du contenu (qu'il soit analogique ou numérique) entre les professionnels des sciences de l'information et les acteurs de l'industrie de la musique.

pas d'imposer un standard, mais de rassembler les principaux acteurs autour de la proposition d'un schéma descriptif commun.

Nous avons récemment démontré qu'il est possible d'établir des équivalences entre les principales méta-

données musicales et le schéma de métadonnées Dublin Core [3].

Il est capital, pour assurer une présence numérique forte pour notre musique, de poursuivre et d'étendre ce partage d'expertise du traitement du contenu (qu'il soit analogique ou numérique) entre les professionnels des sciences de l'information et les acteurs de l'industrie de la musique. Si la résolution des enjeux d'ambiguïté et de structure est une des principales préoccupations de l'agence qui est responsable du International Standard Name Identifier (ISNI), il serait louable que cette expertise soit accueillie au sein de l'industrie musicale. L'ISNI, comme identifiant passerelle fondé sur les contributeurs — permettrait, à terme, de créer les ponts essentiels entre l'oeuvre musicale et son enregistrement sonore, entre les créateurs et les répertoires. L'ISNI par sa contribution au Virtual International Authority File (VIAF) permet d'établir ce pont entre les industries de la musique et des droits musicaux. Mais, s'il existe un certain nombre de registraires habilités à attribuer des identifiants ISNI pour le secteur du livre (la Bibliothèque nationale de France depuis janvier 2014 [4], il n'en existe pas pour celui de la musique).

VERS UNE INTEROPÉRABILITÉ DES MÉTADONNÉES MUSICALES

Quelles sont les avenues qui nous permettraient de faire face aux enjeux de l'interopérabilité des métadonnées musicales? Il y en a deux, et celles-ci sont complémentaires.

Il y a d'abord le consortium international DDEX (formé en 2006 sous le nom de Digital Data Exchange) qui gère un protocole XML de reddition des comptes et de livraison de contenus musicaux. Celui-ci milite pour la coopération et établit ce judicieux constat: « no single stakeholder group within the digital media supply chain is in a position to map

BIBLIOGRAPHIE

1. Withman, Brian. 2013. Comment fonctionne et ne fonctionne pas la recommandation musicale. Traduction de Jean-Robert Bisaillon [<http://fr.scribd.com/doc/136235243/Brian-Withman-Comment-fonctionne-et-ne-fonctionne-pas-la-recommandation-musicale>]
2. Bisaillon, Jean-Robert. 2013. Music Metadata Databases Fields List (Master). [<http://bit.ly/musicdatafields>]
3. Bisaillon, Jean-Robert. 2013. Métadonnées et répertoire musical québécois : Un essai de mobilisation des connaissances dans le nouvel environnement numérique. INRS-UCS. Directeur : Guy Bellavance. 128 pages. [<http://bit.ly/inrsessaimeta>]
4. Price, Gary. 2014. Metadata: France: BnF is First National Library in the World to Become ISNI Registration Agency. InfoDocket [www.infodocket.com/2014/02/27/metadata-france-bnf-is-first-national-library-in-the-world-to-become-isni-registration-agency/]
5. DDEX. 2009. White Paper : Standardisation for an Automated Transaction Processing Environment in the Digital Media Supply Chain. p. 2.
6. Berners-Lee, Tim. 2006 (mise à jour: 2009). Linked Data, 2006. [www.w3.org/DesignIssues/LinkedData.html]

the building blocks or carry out the requisite standardisation on their own » [5].

En deuxième lieu, le projet logiciel TGiT (Tag ta musique) tente actuellement de se positionner à titre de pôle de réflexion en proposant une approche ouverte et co-construite d'indexation de contenus musicaux. Il s'agit d'un logiciel qui permet notamment d'incruster les métadonnées dans les fichiers audionumériques de format MP3 et FLAC, afin que les descripteurs et la musique soient indissociables. Il s'agit de la première initiative du secteur de la musique qui prenne en compte à la fois les identifiants ISNI et les protocoles DDEX.

TRAVAILLER ENSEMBLE À FAIRE RAYONNER NOTRE MUSIQUE

La maîtrise des métadonnées est un enjeu culturel majeur pour le Québec. La découverte de contenus musicaux sur le Web passe donc obligatoirement par une amélioration de l'indexation des fichiers numériques et la normalisation des métadonnées descriptives. Comme le mentionnait Tim Berners-Lee en 2006, l'intégration de métadonnées descriptives en formats standards favorise la connexion de données et multiplie les possibilités de repérage et de découverte de contenus numériques: « The Semantic Web isn't just about putting data on the web. It is about making links, so that a person or machine can explore the web of data. With linked data, when you have some of it, you can find other, related, data. » [6]

Il est plus que temps qu'une stratégie culturelle numérique recommande et soutienne de manière concrète des initiatives visant une meilleure exploitation des contenus culturels, et plus spécifiquement, la production musicale. Devrons-nous attendre qu'une volonté politique se fasse entendre pour que les professionnels des sciences de l'information s'intéressent aux problématiques de l'accessibilité numérique de nos contenus culturels?

iconoclastejr@gmail.com

Josée Plamondon, bibliothécaire de formation et consultante
en exploitation de contenu numérique

Jean-Robert Bisailon, M.Sc., I/as/tt (INRSMontréal)



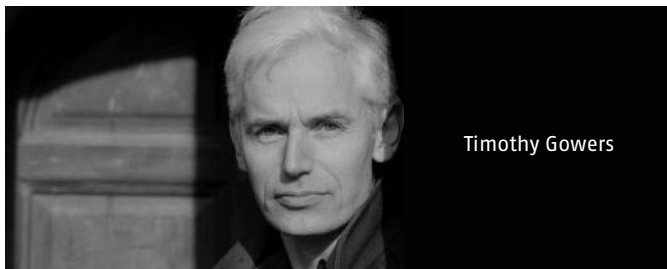
Les dépôts institutionnels des universités québécoises

État des lieux

JEAN BERNATCHEZ /

PRINCIPES ET MODALITÉS DU LIBRE ACCÈS¹

La volonté du libre accès aux publications scientifiques est une réaction au contrôle de l'édition par quelques entreprises qui s'enrichissent aux dépens des producteurs du savoir. Lorsque se dessine le Printemps érable de 2012, se profile aussi dans le monde scientifique le Printemps universitaire (*Academic Sping*), initié par un mathématicien de renom, Timothy Gowers. Il s'insurge contre le *Research Works*



Acts, un projet de loi américain qui vise à interdire le libre accès aux publications scientifiques. Il cible la maison d'édition Elsevier en raison de son influence et de ses pratiques. Sa pétition rejoint 14 500 scientifiques qui s'engagent à ne pas publier chez Elsevier. Le projet de loi meurt au feuillet.

La volonté de libre accès aux publications scientifiques est aussi une utopie sociale qui s'impose en réaction à l'appropriation privée du savoir, une caractéristique du paradigme de l'économie du savoir qui conditionne les politiques scientifiques : « C'est en réaction à cette évolution que l'on a vu se développer à compter des années quatre-vingt-dix, un mouvement pour remettre le partage des savoirs au cœur de l'activité scientifique, notamment la publication en libre accès et le partage des données »². Un

mouvement en faveur du libre accès se développe alors et désigne l'ensemble des initiatives prises pour rendre universellement accessibles les résultats de la recherche. Trois déclarations internationales structurent le mouvement car elles constituent la première initiative d'importance proposant des normes explicites et opérationnelles. La Déclaration de Budapest³ (2002) recommande deux voies pour atteindre le libre accès : l'auto-archivage et les revues alternatives. La Déclaration de Bethesda⁴ (2003) définit ce qu'est la publication en libre accès et précise le rôle des acteurs. La Déclaration de Berlin⁵ (2003) élargit la notion de libre accès aux biens culturels et aux données de la recherche.

Des expressions consacrent les nouvelles pratiques d'édition. La voie verte (*green road*) désigne l'auto-archivage des publications dans des archives ouvertes, qu'elles soient personnelles, disciplinaires ou institutionnelles. La Déclaration de Budapest propose cette première stratégie : « en premier lieu, les savants ont besoin d'outils et d'assistance pour déposer leurs articles de revues à comité de lecture dans des archives électroniques ouvertes »⁶. Les universités privilégient le modèle du dépôt institutionnel, un recueil numérique de la production scientifique de leurs chercheurs. Les documents y sont déposés, recensés, organisés et mis en ligne gratuitement. La voie verte est la solution article par article alors que la voie dorée (*gold road*) est la solution revue par revue : « en second lieu, les savants ont besoin des moyens pour lancer une nouvelle génération de revues alternatives engagées dans le libre accès et pour aider les revues existantes qui choisissent d'opérer la transition vers l'accès libre »⁷. La voie dorée inclut des publications scientifiques entièrement en accès libre, mais aussi des articles en accès libre au sein de revues payantes. La voie platine (*platinum*

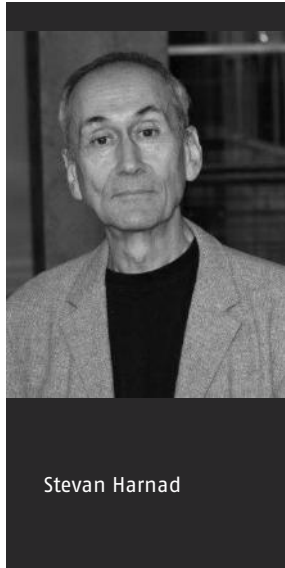
PHOTO : CREATIVE COMMONS, WIKIPEDIA

road) implique la facturation de certains services ajoutés aux services gratuits, par exemple une mise en page conforme à celle d'une revue en format papier. Ces catégories ne sont pas exhaustives : l'*Open Access Directory*⁸ répertorie 15 modèles utilisés par les revues scientifiques en libre accès afin de s'assurer de revenus suffisants.

LES DÉPÔTS INSTITUTIONNELS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Selon le *Directory of Open Access Journals*⁹, il existe en 2014 près de 10 000 revues scientifiques accessibles en libre accès. Le *Directory of Open Access Repositories*¹⁰ fait état de l'existence de 2600 dépôts, parmi lesquels HAL en France et OpenAire en Europe. Au Québec, la voie dorée se traduit grâce au portail *Érudit*, créé en 1998, un an avant son homologue français *Revues.org*. Il s'agit d'un consortium interuniversitaire sans but lucratif. La voie verte se traduit entre autres par les dépôts institutionnels. Une table ronde¹¹ organisée lors du Congrès de l'ACFAS en 2013 a permis aux universités québécoises francophones et anglophones de faire l'état des lieux de cette question dans le contexte d'un colloque sur la science ouverte et le libre accès.

En 2014, toutes les universités québécoises disposent d'un dépôt institutionnel. En règle générale, on y retrouve les mémoires et les thèses des étudiants et étudiantes de cycles supérieurs. Certains dépôts sont exclusifs à cette fin alors que d'autres permettent également l'auto-archivage des publications de leurs chercheurs. Au Québec, les politiques institutionnelles n'obligent pas les scientifiques à effectuer ce dépôt, mais des normes les encouragent à le faire. Il existe aussi dans certaines universités des Fonds



Stevan Harnad

d'auteurs qui incitent les chercheurs à privilégier l'auto-archivage de leurs publications ou la publication dans des revues en libre accès.

L'Université Laval est pionnière de cette initiative en créant un dépôt en 2002. Cette expérience précoce s'est avérée peu concluante puisque la

communauté universitaire n'y a pas adhéré. En outre, une collaboration avec la Faculté des études supérieures permet à compter de 2005 d'y déposer sur

Au Québec, les politiques institutionnelles

**n'obligent pas les scientifiques à effectuer ce dépôt,
mais des normes les encouragent à le faire.**

une base volontaire les mémoires et les thèses. Cette pratique est obligatoire depuis 2013. Ce dépôt, *Archimède*¹², en est à sa troisième mouture et propose aussi des publications de recherche provenant des facultés et des groupes de recherche. Après une analyse des solutions logicielles, l'Université Laval opte pour le développement de sa propre solution inspirée de *D-Space*, un logiciel libre comme l'est *E-Prints*, qui a aussi la cote. Les solutions logicielles retenues par les universités québécoises sont conformes aux normes de l'*Open Archive Initiative*¹³, qui élabore et promeut des normes d'interopérabilité qui facilitent la diffusion efficace des contenus. Les documents sont ainsi facilement repérables et accessibles sur la Toile.

À l'UQAM, l'initiative trouve sa source en 2003 grâce à Stevan Harnad, titulaire de la

PHOTO : CREATIVE COMMONS, WIKIPEDIA



Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives et spécialiste du mouvement pour le libre accès, qui fait installer sur les serveurs de sa Chaire une archive de documents de recherche utilisant *E-Prints*, l'option logicielle qu'il considère la plus efficace. En 2005, l'initiative devient institutionnelle et l'UQAM est la première université francophone en Amérique du Nord à signer la Déclaration de Berlin. À l'Université de Montréal, *Papyrus*¹⁴ existe aussi depuis 2005. Les établissements du réseau de l'Université du Québec se sont concertés puis dotés récemment de dépôts institutionnels autonomes qui fonctionnent selon les mêmes normes techniques.

ENJEUX ET DÉFIS

Les universités sont acquises à l'idée du libre accès aux publications scientifiques de leurs chercheurs, d'abord pour des raisons économiques. L'Université

Outre les éditeurs scientifiques qui constituent un lobby puissant et peu enclin à sacrifier les profits générés par l'édition scientifique, le principal facteur de résistance vient des chercheurs.

de Montréal consacre plus de sept millions de dollars par an à l'achat de la documentation électronique et constate que le coût des abonnements augmente de 402 % entre 1986 et 2011, alors que le taux d'inflation est de 106 % pour la même période.¹⁵ L'Université Harvard observe de son côté une hausse des coûts d'abonnement aux périodiques électroniques de 145 % en six ans, alors que rien ne justifie cela. En 2012, elle invite ses professeurs à privilégier la voie du libre accès.¹⁶

Au-delà de l'enjeu économique cependant, subsiste cette idée d'une « grande conversation scientifique » qui, à travers le temps et l'espace, structure le champ mondial de la science, selon Jean-Claude Guéron de l'Université de Montréal.¹⁷ C'est une utopie précise-t-il, mais la communauté des chercheurs s'est aussi constituée sur la base d'une utopie sociale qui s'incarne autour des normes scientifiques et éthiques. Les conseils subventionnaires sont des promoteurs de la voie du libre accès. Bien qu'ils ne puissent vérifier si la règle est respectée, les Instituts de recherche en santé du Canada demandent déjà aux chercheurs d'adopter cette voie. Le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie ont soumis à la consultation¹⁸ en 2013 la version préliminaire d'une politique des trois conseils sur le libre accès. La version définitive de la politique est promise avant la fin de 2014.

Outre les éditeurs scientifiques qui constituent un lobby puissant et peu enclin à sacrifier les profits générés par l'édition scientifique, le principal facteur de résistance vient des chercheurs. Ils craignent que cette pratique n'entache le capital symbolique qu'ils récoltent grâce à leurs publications. Il est à noter cependant que l'auto-archivage des publications scientifiques n'empêche nullement leur publication dans les revues scientifiques conventionnelles. Des clauses en ce sens sont même prévues dans les protocoles de certaines revues scientifiques. Par exemple, un éditeur demandera à l'auteur de l'article de ne pas le déposer dans des archives ouvertes avant un délai de six mois ou d'un an après sa publication dans la revue.

Une tendance est néanmoins observée en Europe, notamment grâce à l'initiative du recteur Bernard Rentier de l'Université de Liège en Belgique, qui a

orienté son rectorat autour de l'idée d'une université ouverte et interactive. L'Université de Liège fait un pas de plus dans la voie du libre accès en reconnaissant, aux fins de la promotion de carrière de ses professeurs, les seules réalisations de recherche logées dans *Orbi*¹⁹, son dépôt institutionnel. Cette contrainte institutionnelle, si elle était généralisée dans les universités québécoises, serait sans doute la solution permettant de consacrer la voie verte au Québec.

NOTES

- 1 Une analyse du libre accès est proposée dans Bernatchez, J. (à paraître), « Le libre accès aux articles scientifiques : référentiels, principes, normes et modalités », *Documentation et Bibliothèques*.
- 2 Dulong de Rosnay, M. et Le Crosnier, H. (2013), *Propriété intellectuelle. Géopolitique et mondialisation*, Paris : CNRS, p. 148.
- 3 Déclaration de Budapest : <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>
- 4 Déclaration de Bethesda : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-l>
- 5 Déclaration de Berlin : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>
- 6 Initiative de Budapest pour l'Accès ouvert : www.budapestopenaccessinitiative.org/translations/french-translation.
- 7 Initiative de Budapest pour l'Accès ouvert : www.budapestopenaccessinitiative.org/translations/french-translation.
- 8 Open Access Directory : http://oad.simmons.edu/oadwiki/Main_Page
- 9 Directory of Open Access Journals : <http://doaj.org>
- 10 Directory of Open Access Repositories : www.openoar.org
- 11 Trouvez un vidéo de cette table ronde : <http://vimeo.com/user10007362/videos>
- 12 Dépôt Archimède : www.bibl.ulaval.ca/archimede
- 13 Open Archive Initiative : www.openarchives.org
- 14 Dépôt Papyrus : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui>
- 15 Dumont, Richard (2013), « À l'aube d'une nouvelle ère pour les collections », Forum, 7 octobre, www.nouvelles.umontreal.ca/campus/bibliotheques/20131007-a-laube-dune-nouvelle-ere-pour-les-collections.html (consulté le 14 août 2014).
- 16 Harvard University (2012), *Faculty Advisory Council Memorandum on Journal Pricing*, <http://isites.harvard.edu/icb/icb.do?keyword=k77982&tabgroupid=icb.tabgroup143448> (consulté le 14 août 2014).
- 17 Guédon, J.-C. (2014), « Le libre accès et la « Grande Conversation » scientifique », *Pratiques de l'édition numérique*, Sinatra M.E. et Vitali-Rosai M. (dir.), Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 111-126.
- 18 Résultats de la consultation sur le libre accès, site du Conseil de recherches en sciences humaines : www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/policies-politiques/open_access-libre_acces/index-fra.aspx
- 19 Dépôt Orbi : <http://orbi.ulg.ac.be/?locale=fr>

Jean_Bernatchez@uqar.ca

Professeur-chercheur, politologue spécialisé en éducation
Unité départementale des sciences de l'éducation Groupe de recherche Apprentissage et socialisation (APPSO) Université du Québec à Rimouski



Section jeunesse

Furyo Manga Club

Ou de l'utilité réelle d'un blog jeunesse en milieu scolaire

OLIVIER HAMEL /

4 années d'existence, 293 membres, 652 articles écrits pour la plupart par des jeunes de secondaire 1 à 5, 23 catégories, 270 mots-clés, 5 807 commentaires le tout portant dans l'ensemble sur le merveilleux univers du manga et du jeu vidéo, des centaines d'heures passées devant l'écran à réécrire, créer et gérer les commentaires. C'est ça l'aventure Furyo Manga Club, le plus gros blog scolaire sur le manga au Québec! Né d'une idée simple, créer un espace pour les jeunes passionnés de mangas des écoles secondaires de la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys, ce blog manga, support des activités que je réalise mensuellement dans plusieurs écoles en parascolaire, continue encore aujourd'hui après moult modifications, d'être un espace rassembleur pour la communauté manga de la CSMB.

Après une longévité et une vivacité aussi remarquable, il est grand temps de faire un bilan pour inspirer d'autres bibliothécaires de tous horizons à donner vie à des projets semblables. Que faut-il posséder, avoir comme acquis et atouts dans son sac pour créer et gérer un tel site? Que faut-il éviter? Quelle est l'utilité réelle d'un blogue ou d'un site web jeunesse en commission scolaire ou pour une bibliothèque publique?

LA PETITE HISTOIRE DU FURYO

C'est au début 2010 que débute l'histoire du Furyo Manga Club. Suite à une requête d'une direction d'école désireuse de « revamp » le look de sa bibliothèque, d'attirer les élèves dans celle-ci, je décide de réaliser une activité d'introduction à l'univers du manga. Le succès est phénoménal, j'en suis moi même surpris! Spontanément, plusieurs jeunes me demandent alors de créer un club de manga. Une série de visites mensuelles débute alors, rapide-



Dessin original pour le site

Adresse du blog : furyomangaclub.ca

ment les idées jaillissent, des projets grandioses, des concours naissent. Mais il manque un espace virtuel pour partager nos passions, nos coups de cœur et parler entre nous de manga, un site rassembleur pour les jeunes des écoles qui s'ajoutent rapidement au projet. Je décide donc de créer un site avec ma collaboratrice Soizic Ernoul : le furyomangaclub.ca. Rapidement les articles s'ajoutent, les pages aussi : concours de dessins, quiz, forums, tournois de lecture de manga. Le blog prend vie, rythmé par chacune de mes visites en bibliothèques qui attirent à chaque fois plusieurs jeunes sur le site. Les articles génèrent parfois jusqu'à 80 commentaires, les discussions sont animées jusqu'à tard la nuit. La gestion de la publication des articles devient difficile tant le rythme de production des membres est rapide. Bref le blog manga devient un incontournable pour les membres du club ! Voilà qui résume l'existence du blog manga de la CSMB, un blog reconnu par la direction mais qui reste hébergé à l'externe, un club et un blog « underground » en quelque sorte .

Design spécial pour le concours
de lecture de mangas du Blog

LES INGRÉDIENTS DE LA RÉUSSITE

Créer un blog ou un site maison, oui, mais seulement si l'on possède le savoir-faire! En 2014, un site web statique avec un design désuet, c'est le meilleur moyen d'être la risée des jeunes. Il faut maîtriser certains éléments ou tout simplement laisser tomber le projet, qui risque de toute manière d'être trop dispendieux si exécuté par une compagnie externe. Créer un site qui ne sera jamais visité, voilà trop souvent la réalité des blog artisanaux. Alors, le b.a.-ba c'est quoi?

À moins d'être un développeur web doublé d'un talent graphique, oubliez l'idée de tout faire seul. La clé du succès de nombreux experts, c'est d'utiliser ce qui existe déjà et de le modifier à sa sauce. Pourquoi ne pas utiliser un gestionnaire de contenu (CMS) comme Wordpress? Ce type d'outil vous permettra de créer un site dynamique en trois tours de main sans aucune connaissance de programmation PHP !

Au niveau de l'hébergement, oubliez les solutions gratuites et payez-vous un espace serveur sur lequel vous installerez votre CMS. Vous serez alors le maître absolu de votre blog et aurez accès au code qui le génère afin de le modifier au besoin. Une fois votre CMS installé, vous pourrez commencer à le relouer grâce à des modèles graphiques (template) existants. Outre le côté graphique, il est important de choisir son modèle en fonction des options qu'il offre : structure des pages d'accueil, des billets de blog, et autres options plus avancées.

Finalement, tout l'intérêt d'un CMS comme Wordpress réside en la multitude de plugiciels offerts gratuitement et qui permettent d'ajouter de nombreuses fonctionnalités à votre blog! Ils servent entre autres à mettre en place des quiz, des formulaires de contact, un module de messages instantanés et même à trans-



Pour résumer, afin de développer un site qui rock, il ne faut pas hésiter à mettre les mains dans le cambouis et explorer ce que d'autres ont déjà fait.

former votre blog en réseau social. C'est à vous d'explorer les possibilités que pourraient vous offrir les plugiciels afin d'offrir une expérience interactive à vos jeunes utilisateurs exigeants.

Pour résumer, afin de développer un site qui rock, il ne faut pas hésiter à mettre les mains dans le cambouis et explorer ce que d'autres ont déjà fait.

LA RECETTE DU BLOG PARFAIT

Vous avez créé le blog parfait qui permet de répondre à vos besoins, un site web accueillant et simple à gérer. Armé de cet incroyable outil, vous pensez pouvoir augmenter la fréquentation

SOURCES : OLIVIER HAMEL





Capture d'écran d'un article du blog.

de votre bibliothèque, fidéliser la clientèle la plus difficile, les adolescents, et changer le visage de vos activités. Et bien détrompez-vous! Aucun blog ne remplacera complètement le travail d'un bibliothécaire. La clé du succès est de comprendre qu'un blog n'est pas une fin en soi, mais un outil au service de la médiation, un supplément agréable aux réalisations concrètes et aux liens que vous développerez en bibliothèque avec votre clientèle. L'exemple du Furyo est éloquent. Après chacune de mes visites en bibliothèque le taux de visite du blog double, les jeunes

Il reste très difficile de créer une réelle communauté sur un blog. Il faut sans cesse actualiser les nouvelles, créer des concours, répondre aux questions et créer des sondages pour stimuler l'intérêt des internautes.

écrivent des articles, me posent des questions participent aux sondages et aux concours. Après quelques semaines d'inactivités en écoles, le blog tombe automatiquement en mode veille.

Le blog est une réponse à mes visites. Il me permet de réaliser plus facilement des concours dans toutes les écoles, d'annoncer mes visites, de publier mes découvertes et de revenir sur certaines activités. Sans



Capture d'écran du blog avec dessin réalisé par une élève dans le cadre d'un concours et description du personnage.

mes rencontres, il ne sert pratiquement à rien, il est le supplément idéal certes, mais ne saurait exister à lui seul. Trop souvent les blog jeunesse créés en bibliothèque finissent d'ailleurs par devenir des sites uniquement visités et alimentés par des bibliothécaires. Quel est l'intérêt réel de maintenir en vie des sites que seuls leurs créateurs visitent?

Il reste très difficile de créer une réelle communauté sur un blog. Il faut sans cesse actualiser les nouvelles, créer des concours, répondre aux questions et créer des sondages pour stimuler l'intérêt des internautes. Un investissement de tous les instants mais qui en vaut la peine. Jumelé avec de véritables activités, le blog jeunesse devient alors le porte-étendard de votre projet.

AU FINAL

Voilà qui résume en quelques lignes l'expérience du Furyo Manga Club! Plusieurs parents m'écrivent pour me parler des changements apportés par ce club dans les pratiques de lecture de leur jeune et j'en suis très fier. Je continue encore aujourd'hui, et ce chaque jour, à travailler sur ce site, mais les plus beaux souvenirs que je garderai de ce projet sont les sourires et les poignées de mains chaleureuses des élèves à chacune de mes visites en bibliothèque.

Olivier.Hamel@csmb.qc.ca

Bibliothécaire à la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys

Soizic Ernault : collaboratrice

Coordonatrice à l'édition numérique au Centre d'expertise numérique pour la recherche de l'Université de Montréal



Section jeunesse

Les contes en ligne

MARIE - HÉLÈNE PARENT /

Le 23 avril 2014, les bibliothèques de Sainte-Julie, Varennes, Saint-Amable, Contrecoeur, Verchères et Calixa-Lavallée, en collaboration avec la MRC de Marguerite-Youville, effectuaient le lancement des contes en ligne à la bibliothèque de Sainte-Julie.

Au cours de l'année 2014, les trois contes seront diffusés sur le site de la MRC de Marguerite-D'Youville : www.margueritedyouville.ca/contes. Chacune des municipalités participantes proposent également une page Internet ou un lien qui dirige l'utilisateur vers le site de la MRC pour écouter les contes en ligne. En avril, *Joseph Fipps*, édité chez La Pastèque, écrit par la Varennoise Nadine Robert, illustré par Geneviève Godbout et raconté par Lili Gagnon, a été présenté au public. En juin, le conte *Pile et Poil*, édité chez Dominique et compagnie, écrit par Carole Tremblay, illustré par Fanny et raconté par Julie Papillon, a été rendu disponible et en octobre, ce sera *Les contes d'Afrique : Saïla le sage*, édité chez Planète rebelle, écrit par Abakar Adam Abaye, illustré par Sylvie Bourbonnière et raconté par Franck Sylvestre.

FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ENTRE LES COMMUNAUTÉS

La réalisation de ce projet rassembleur a été possible grâce aux différents intervenants de la MRC de Marguerite-D'Youville, notamment le Comité culturel et à l'aide financière disponible via l'entente de développement culturel intervenue entre la MRC de Marguerite-D'Youville et le ministère de la Culture et des Communications. Cette entente découle du plan d'action de la Politique culturelle adopté par la MRC, permettant de soutenir et souligner les initiatives culturelles tout en favorisant le sentiment d'appartenance entre les communautés. Les contes en ligne sont nés de cette volonté!

Voici les grands objectifs du plan d'action de la politique culturelle de la MRC concernant les bibliothèques de son territoire :

AMÉLIORER LA DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE¹

- Utiliser les bibliothèques de chacune des municipalités comme réseau de distribution des outils promotionnels en art et culture;
- Pour réaliser les actions relatives à la diffusion culturelle, le service de la culture et du tourisme de la MRC de Lajemmerais² devra s'associer avec : les bibliothèques.

AMÉLIORER LA DIFFUSION DE L'OFFRE CULTURELLE DE LA MRC

- Mettre sur pied et coordonner des rencontres, entre les représentants des bibliothèques de la MRC de Lajemmerais, afin d'initier des projets Lajemmerais au sein des bibliothèques.

Les contes en ligne rejoignent et rencontrent ces objectifs, en particulier par l'initiative des bibliothèques à créer un projet commun suscitant l'éveil à la lecture. Celui-ci a débuté en 2013 par l'élaboration d'un document décrivant les lignes directrices et budgétaires de ce que pouvaient être les heures du conte en ligne. En voici les grandes lignes:

Les bibliothèques publiques de la MRC de Marguerite-D'Youville se concertent pour mettre sur pied un projet commun autour du livre. En effet, à l'ère des communications et du monde virtuel, il nous apparaît essentiel de faire la promotion et l'éveil à la lecture auprès des enfants d'âge préscolaire. L'heure du conte, depuis des années dans les bibliothèques, a fait ses preuves auprès des tout-petits. Cette heureuse initiative trouve son prolongement par l'entremise du web en offrant aux enfants de notre MRC l'opportunité de la bibliothèque hors les murs en ayant l'heure du conte en ligne à la maison.





Dans l'ordre habituel : Franck Sylvestre, conteur, Lili Gagnon, comédienne, Nadine Robert, auteure, Martin Dampousse, maire de Varennes.

Ce projet offrirait aux enfants de toute la MRC, et non pas seulement aux membres des bibliothèques, un outil qui leur permettrait de développer le goût de la lecture et de les inciter à venir dans nos bibliothèques.

En soi il s'agit de déterminer une série de contes ou d'albums québécois récents et intéressants pour les tout-petits. Un objectif de 3 contes pour l'année 2013 pourrait être réalisé : choisir les contes, recruter des conteurs professionnels de la MRC, filmer professionnellement ceux-ci dans un décor simple illustrant le conte ou l'album, faire un montage du conte en un format qui est aisément consultable sur le web et héberger ce contenu sur le serveur de la MRC Marguerite-D'Youville.

Certaines contraintes au niveau de la diffusion sur le web avec des auteurs particuliers nous ont obligés à ne pas retenir leur titre.

La proposition complète a été évaluée par le Comité culturel de la MRC. Celui-ci en a recommandé sa réalisation. Suite à cela, les bibliothèques et la MRC ont d'abord effectué une validation de la prévision budgétaire afin d'établir si le projet pouvait effectivement être réalisable selon les sommes et les subventions disponibles. À cet effet, l'aide de l'Association des bibliothèques de l'Estrie a été fort profitable, celle-ci ayant eu à effectuer un projet similaire dans le cadre du projet d'éveil à la lecture en Estrie³.

LA DÉMARCHE APRÈS APPROBATION

Nous avons débuté le projet par une recherche d'albums et d'auteurs publiés de la MRC qui nous serviraient pour élaborer les contes en ligne. Puis, nous avons élargi la recherche à l'ensemble des auteurs québécois. Nous avons sélectionné trois titres ainsi que quelques autres à garder en réserve. Dans le respect des droits d'auteurs, nous avons contacté les maisons d'édition pour négocier une diffusion Internet de cinq ans. Certaines contraintes au niveau de la diffusion sur le web avec des auteurs particuliers nous ont obligés à ne pas retenir leur titre. De façon générale, les maisons d'édition ont été enchantées de la proposition.

Parallèlement à cette démarche, nous avons effectué un appel de candidatures pour recruter des comédiens ou conteurs de la MRC. Deux comédiens et une conteuse ont été retenus suite au visionnement et à l'évaluation de leurs performances sur support numérique. Des contrats ont été signés, soit avec l'Union des artistes (UDA) ou avec la MRC, dépendant du statut professionnel des comédiens.

Par la suite, nous avons trouvé un réalisateur afin de mettre les contes en images. Celui-ci avait pour mandat d'effectuer le tournage sur fond vert et le montage des contes. Les coûts engendrés par ce type de réalisation peuvent facilement devenir exorbitants. Nous avons toutefois eu la chance de trouver un réalisateur de qualité, Kaméléon production, à la hauteur de nos moyens et qui a effectué un excellent travail.

Pour réaliser le tournage et donner des directives au réalisateur, nous avons établi le déroulement des scénarios des trois contes, et avons fourni les détails nécessaires à leur mise en scène, aux décors, au maquillage, aux accessoires et à l'habillement des conteurs. Le tournage s'est déroulé sur une journée, deux à trois prises par conte ont été nécessaires. Les

conteurs/acteurs étaient tous bien préparés et la journée c'est très bien déroulée.

Avec le matériel numérique, le réalisateur a effectué le montage des contes. Il a choisi la musique générique, la disposition des images des albums et leur intégration avec les conteurs, puis, il nous a proposé une ébauche de la maquette. Ravis par sa présentation, nous avons donné l'approbation finale sur le produit, après quelques commentaires et pistes d'améliorations. Nous étions prêts pour le lancement de notre projet.

La MRC s'est occupée de l'organisation du lancement des Contes en ligne et elle a assumé les frais de production d'un signet promotionnel, disponible dans chacune des municipalités. Le lancement a eu lieu le 23 avril dernier à la bibliothèque de Sainte-Julie lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur en présence de la majorité des artisans du projet et des élus.

BILAN

Il est important de noter que l'entente de développement culturel, de même que l'expertise et la coordination effectuée par la MRC ont été nécessaire pour mener à bien cette entreprise. Ces ressources nous ont permis de réaliser un très beau projet à un coût relativement peu élevé pour l'ensemble des bibliothèques de la MRC de Marguerite-D'Youville.

De plus, cette expérience nous a permis de mettre en commun nos ressources, et ainsi réaliser un projet rassembleur, tant au niveau littéraire qu'artistique, permettant de développer le goût de la lecture chez les tout-petits tout en offrant une plate-forme virtuelle à un classique des bibliothèques : les heures du conte.

Il est important de noter que l'entente de développement culturel, de même que l'expertise et la coordination effectuée par la MRC ont été nécessaire pour mener à bien cette entreprise.

Dans l'optique où nous voulions développer un service qui donne le goût de la lecture, nous pouvons dire, en regard des commentaires reçus du public, que cette initiative représente un vrai succès. Félicitations à tous les intervenants et longue vie aux contes en ligne!

NOTES

- 1 Plan d'action de la politique culturelle de la MRC Marguerite de Lajemmerais/Comité culturel de Lajemmerais, 2009, 16 p.
- 2 La MRC Marguerite de Lajemmerais a changé de nom pour Marguerite-D'Youville le 21 décembre 2010.
- 3 www.bpq-estrie.qc.ca/contes-enligne.html

mhp@parent@ville.sainte-julie.qc.ca

Bibl. prof., Bibliothécaire en chef, Bibliothèque de Sainte-Julie



Section jeunesse

Les bibliothèques collégiales et le numérique

Enjeux et défis

MARTIN BÉRUBÉ, PHILIPPE GARNEAU,
JOËL GAUTIER, AURÉLIA GIUSTI ET
LORRIE JEAN-LOUIS/

En novembre 2013 est paru, dans le journal *le Devoir*, un dossier consacré aux bibliothèques universitaires. De l'augmentation des budgets réservés au numérique à la baisse des prêts de documents imprimés en passant par la nécessité de « sortir les livres pour faire de la place aux étudiants¹ », le numérique semble avoir bouleversé le monde des bibliothèques. Qu'en

LES BIBLIOTHÈQUES EN MILIEU COLLÉGIAL : MISSIONS ET PUBLIC

1 UN MILIEU HÉTÉROGÈNE

Il est difficile de brosser un portrait homogène du milieu collégial. Urbains ou situés en région, anglophones ou francophones, privés ou publics, ayant des populations étudiantes variant entre 1000 et 10 000 étudiants, les cégeps et leurs bibliothèques témoignent d'une grande diversité. On peut cependant établir quelques caractéristiques communes. La plupart des cégépiens sont des étudiants qui viennent directement du secondaire. Ils ont entre 17 et 20 ans et complèteront leur formation en deux ou trois ans. Les études collégiales les mèneront sur le marché du travail ou à l'université. Les bibliothèques collégiales sont regroupées au sein du Réseau des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) dont le but est de promouvoir le développement des bibliothèques dans une perspective de contribution aux objectifs des projets éducatifs des collèges.

De façon générale, les bibliothèques collégiales ont pour mission d'offrir des services contribuant à la qualité de l'enseignement et à la réussite des étudiants³. Elles donnent accès à des collections développées en lien avec les disciplines enseignées, offrent des espaces de travail et forment les étudiants à la recherche d'information. Les bibliothèques du réseau collégial disposeront bientôt de statistiques leur permettant de mieux connaître les pratiques de leurs usagers - entre autres celles concernant la consultation des ressources numériques. Ces données seront compilées annuellement pour en suivre l'évolution.



est-il dans le milieu collégial? Comment les bibliothèques conjuguent-elles avec ces changements? Peut-on parler de « crise d'identité » des bibliothèques comme le suggère l'un des articles du dossier paru dans *Le Devoir*²? Si les bibliothèques publiques ont su se renouveler grâce au dynamisme de leurs activités, qu'en est-il pour les bibliothèques collégiales?



2 PORTRAIT DES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL EN 2014

Si les étudiants du collégial ont grandi avec les nouvelles technologies, ils semblent cependant en faire un usage limité. On leur attribue souvent l'étiquette de « Digital Natives » ou encore de « Génération C » — pour, *communiquer, collaborer et créer*⁴. Cette caractérisation est à nuancer. En effet, les étudiants du collégial utilisent essentiellement les nouvelles technologies pour interagir socialement, entre pairs, ou pour se divertir. S'ils utilisent et affectionnent ces technologies, c'est d'abord parce qu'elles représentent leur principal moyen de socialisation et non pas un outil d'apprentissage⁵. Internet représente la source d'information principale des étudiants, mais l'utilisation qu'ils en font s'avère restreinte. En effet, selon des enquêtes menées en milieu collégial, les étudiants utilisent Google comme première source d'information, suivie par Wikipédia et par YouTube⁶. Si la majorité des étudiants sont équipés d'appareils mobiles, principalement de téléphone, une importante minorité n'en possède pas⁷. Au Collège Jean-de-Brébeuf, en 2012, parmi les 175 étudiants interrogés, pour un sondage maison, 68 % ont répondu posséder un iOS (iPhone, Ipad ou un iPod touch) ou un téléphone Android⁸. Ces chiffres rejoignent ceux de l'étude du CEFRIO dans laquelle il est mentionné que 65 % des 18-25 ans possèdent un téléphone intelligent. Au Cégep Beauce-Appalaches, selon un sondage effectué la même année, 75 % des étudiants ont affirmé ne jamais utiliser de tablettes numériques (Ipad), 42 % jamais de téléphones intelligents. 63 % ne lisent jamais ou très rarement des livres sous forme numérique. 70 % ne lisent jamais ou rarement de journaux numériques.

Nous tenons pour acquis que notre clientèle est experte en numérique (recherche, lecture, etc.) mais, dans les faits, les usages sont encore naissants. Le développement de collections numériques dans ce contexte doit donc être bien ciblé et tenir compte de l'avancement des pratiques et besoins des étudiants.

DÉVELOPPER UNE COLLECTION NUMÉRIQUE : CONTRAINTES ET DÉFIS

Le passage au numérique est souvent perçu comme une occasion de diminuer les coûts de nos services et la possibilité de gagner de l'espace de rangement, lequel pourrait être utilisé à d'autres fins.

Depuis 2011, de nombreux articles de presse mentionnent l'augmentation des ventes de livres numériques en milieu francophone et anglophone. Il faut savoir que l'augmentation dont il est question dans les journaux concerne l'achat de droits individuels de contenu et non l'achat institutionnel. Dans ce contexte, le prix du livre imprimé est effectivement supérieur de 25 % à la version numérique. Mais la bibliothèque ne peut pas acheter de titres sous cette formule ou « licence ». À cet égard, nous croyons que les bibliothécaires ont un rôle de sensibilisation à jouer auprès des directions administratives qui les coordonnent.

Certes nous avons la possibilité d'étendre notre offre de service à moindre coût en donnant accès, par exemple, à des titres libres de droits d'auteur. Mais une grande partie de la documentation nécessaire à la réussite scolaire, qu'elle soit imprimée ou numérique, passe par le circuit traditionnel de l'édition. L'argument de diminution des coûts ne correspond donc pas à la réalité.

PHOTOS : © BIBLIOTHÈQUE CBA



Au Québec, l'offre actuelle de livres numériques répond davantage aux besoins des bibliothèques publiques⁹. Nous sommes dans une situation de rareté de l'offre pour les bibliothèques académiques francophones. Du contenu, de niveau collégial anglophone, est toutefois accessible par l'entremise de fournisseurs majoritairement localisés aux États-Unis, comme par exemple Overdrive Academic, EBSCO, Project MUSE, etc.

Nous ne pouvons plus parler d'acquisition au sens où nous l'entendions il y a à peine quelques années. En effet, l'acquisition de contenu numérique est soumise aux politiques des fournisseurs. Ceux-ci ont le dernier mot sur l'offre: le contenu offert, la durée du prêt, la gestion des exemplaires et la durée de vie d'un docu-

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que très peu de bibliothèques collégiales disposent d'une politique de développement des collections numériques, alors que les pratiques d'acquisition de collections physiques sont bien implantées.

ment. De plus, toute l'infrastructure nécessaire pour accéder à ces documents se trouve à l'extérieur du cadre de l'institution cliente, cet accès devenant un service auquel nous nous abonnons.

Puisque l'objet numérique est stocké sur des serveurs situés hors de nos murs, la pérennité de la collection est aussi une source de questionnement. Comment pourrions-nous garantir l'accès aux titres acquis, dans les années à venir? Sera-t-il possible de constituer un véritable fonds documentaire si nos documents sont éparpillés entre différents fournisseurs?

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que très peu de bibliothèques collégiales disposent d'une politique de développement des collections numériques, alors que les pratiques d'acquisition de collections physiques sont bien implantées.

S'ADAPTER POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT APPORTÉ PAR LE NUMÉRIQUE

Le changement et l'innovation à l'ère du numérique sont des thèmes très présents dans les milieux des

bibliothèques et de l'enseignement (Congrès des milieux documentaires 2013; AQPC¹⁰, 2014). Quel sera l'avenir des bibliothèques collégiales? Seront-elles « submergé[es] par la marée ou à surfer sur la crête des vagues? » comme le mentionne l'IFLA¹¹, à propos du monde des bibliothèques, dans un rapport sur les tendances de la société de l'information¹².

Présentement, les bibliothèques collégiales font face au tsunami numérique en restant fidèle aux missions qui lui sont imparties tout en souhaitant développer des projets numériques innovants.

1 UN PORTAIL UNIQUE POUR FACILITER LA RECHERCHE D'INFORMATION?

L'offre actuelle de contenu numérique provient de plusieurs fournisseurs différents : Eureka, Repère, Érudit, Cairn, Encyclopaedia Universalis, Etat du Monde pour le milieu francophone; EBSCO, Elsevier, Gale, Proquest, JStor, et autres pour le milieu anglophone. Chacun propose son produit, ses modalités d'accès, son interface, ses fonctionnalités de recherche. Pour les étudiants qui ont l'habitude de chercher leur information à partir d'un portail unique de type Google, l'offre des bibliothèques collégiales apparaît quelque peu déroutante. « Dominée par quelques fournisseurs, la bibliothèque numérique est peu connue des utilisateurs, qui, habitués à la facilité de la recherche sur internet, ne s'y retrouvent pas toujours »¹³.

Des technologies ont vu le jour pour améliorer l'interface de recherche des usagers. Cependant, faute de moyens, les institutions collégiales ne se sont pas dotées, pour le moment, d'un portail unique, comme une interface de type « discovery », que l'on retrouve, par exemple, dans les bibliothèques universitaires. De plus, si certaines de ces interfaces existent sur le marché, cette technologie ne fait cependant pas l'unanimité¹⁴.

Les bibliothèques collégiales forment les étudiants à la recherche d'information, à l'utilisation des ressources numériques de la bibliothèque et à la sélection de l'information sur Google. La plateforme Diapason¹⁵ a d'ailleurs été conçue dans ce but. Fruit d'une collaboration entre six bibliothèques collégiales et la bibliothèque de l'Université Laval, le site propose de nombreuses ressources



d'apprentissage. À cet égard, le bibliothécaire a un rôle à jouer dans l'éducation des étudiants, à savoir : lui apprendre à trier et évaluer l'information trouvée sur les diverses sources en ligne.

2 PROMOUVOIR NOS COLLECTIONS : L'UTILISATION DE LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE DANS UN CADRE PÉDAGOGIQUE

Certains cégeps proposent d'intégrer des livres numériques dans les plans de cours des enseignants. Est-ce que tous les collèges réunissent les conditions nécessaires à ce que de tels projets voient le jour? Cela demande une collaboration de la part des enseignants, du bibliothécaire et de la Direction des études. Une analyse des plans de cours doit être faite par le bibliothécaire qui doit ensuite proposer des ressources numériques. L'enseignant doit à son tour inscrire l'hyperlien renvoyant au livre numérique dans son plan de cours. La Direction doit ultimement appuyer le projet. Les enseignants et les élèves sont-ils bien informés des possibilités et contraintes de ces ressources¹⁶? Les élèves disposent-ils tous d'un équipement adéquat pour la consultation? Il ne suffit pas que la bibliothèque achète les titres sous forme numérique pour que l'adhésion à ce format aille de soi. Faire connaître une collection numérique passe par une coopération entre tous les acteurs pédagogiques.

L'adoption de la documentation numérique dans le milieu de l'éducation pourrait avoir lieu dès lors qu'un cours en particulier serait conçu autour de l'utilisation de ce format. Un projet pilote a été mené en ce sens, à Morrisville State College (New York). Il s'agissait d'utiliser un manuel scolaire numérique¹⁷ dans le cadre d'un cours. Le projet a fonctionné car, dès le départ, des ressources technologiques et pédagogiques ont été mises en place pour son bon dérou-

lement : le professeur a été impliqué, tous les élèves disposaient des mêmes outils : les étudiants étaient équipés d'Ipad et l'école en a prêté à ceux qui n'en avaient pas. Présentement, au Québec, le marché du livre francophone ne permet la mise en place de tel projet. Les éditeurs sont encore très réticents à céder leurs droits et ne rendent pas disponibles les manuels scolaires en version numériques uniquement. Donc beaucoup de conditions doivent être réunies pour une adoption réussie, du moins dans nos milieux.

Les éditeurs sont encore très réticents à céder leurs droits et ne rendent pas disponibles les manuels scolaires en version numériques uniquement.

Comme nous l'avons vu en première partie, les étudiants ne sont pas encore tous équipés de tablettes numériques et s'ils le sont, l'usage n'est pas nécessairement tourné vers le livre numérique et la lecture. L'intégration des ressources numériques pourrait connaître un meilleur succès si elle se faisait dans le cadre d'un projet pédagogique.

3 UN LIEU PHYSIQUE ET ANIMÉ

Tout en évoluant vers le numérique, les attentes actuelles des étudiants vis-à-vis de la bibliothèque sont encore très classiques. Ils souhaitent des locaux d'équipes, des ordinateurs et un lieu calme pour se concentrer. Lorsqu'on leur pose la question, 71 % des étudiants répondent que le silence est une consigne importante à la bibliothèque¹⁸. Celle-ci demeure, en effet, un lieu unique qui possède ses propres règles et normes. Ce n'est ni une austère salle d'étude ni un café étudiant.



BIBLIOGRAPHIE

- Baillargeon, S. et Rioux Souci L. 2013. «Promesses et misères du numérique», *Le Devoir*, 23 et 24 novembre, Cahier A, p.7.
- Baillargeon, S. et Gervais L-M. 2013. « Bibliothèques en crise d'identité », *Le Devoir*, 23 et 24 novembre, Cahier A, p.1.
- Gervais, L. 2013. « Sortir les livres pour faire de la place aux étudiants », *Le Devoir*, 23 et 24 novembre, Cahier A, p.7.
- Beaudry, Guylaine. 2012. *Profession bibliothécaire*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 68 p.
- Beaudoin, J et al. 2013. «NETendances 2012 - Internet comme source d'information et mode de communication», CEFRIO, [www.cefrio.qc.ca/projets-recherches-enquetes/?action=internet-medias-sociaux-mobilite]
- CEFRIQ, 2009. *Génération C : Les 12-24 moteurs de transformation des organisations*, [www.cefrio.qc.ca/media/uploader/rapport_synthese_generationc_final.pdf]
- CEFRIQ, 2012. « La mobilité au Québec », *Netendance*, la mobilité au Québec, vol. 3, n°3, [www.cefrio.qc.ca/media/uploader/NETendances3MR_FINAL20121210.pdf]
- Cégep Beauce-Appalaches. 2010. *Bibliothèque-Sondage sur la satisfaction de la clientèle*.
- Cégep Beauce-Appalaches. 2012. *Sondage- projet sur le plan d'intégration des TIC en pédagogie*.
- Comité Bibliothèque numérique, 2013. Résumé des résultats du sondage. REBICQ. 5 p.
- Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA). 2013. *À la crête des vagues ou submergé par la marée? Naviguer dans un environnement de l'information en mutation* [http://trends.ifla.org/files/trends/assets/ifla-trend-report_french.pdf]
- Frankoff, Mary. 2010-2012. *Habitudes de recherche d'information : Perceptions des étudiants et des enseignants du Cégep Heritage College*, 120 p.
- Jiaoyu Wu [Sondage Collège Jean-de-Brébeuf]. 2012. *Analyse des résultats du sondage « Du livre papier au livre numérique : Bienvenue au XXI^e siècle*», 38 p.
- Lachance, Jocelyn. 2012. *L'adolescence hypermoderne. Le nouveau rapport au temps des jeunes*. Presses Université Laval, coll. « Sociologie au coin de la rue », 148 p.
- Parry, M. 2014. «As Researchers Turn to Google, Libraries Navigate the Messy World of Discovery Tools» *The Chronicle of Higher Education*, April 21, [http://chronicle.com/article/As-Researchers-Turn-to-Google/146081/]
- Payette, R. 2012. «Manuels de cours numériques - droit d'auteur et gestion, inventaire des solutions disponibles», GTN-Québec, [www.gtn-quebec.org/modele-edition/publications/rapport/manuels_cours_numerique_solutions_disponibles/].

Le numérique n'a pas chassé les étudiants des bibliothèques. En effet, la bibliothèque continue de répondre à plusieurs besoins. Tout d'abord, c'est un lieu d'études où l'information, qu'elle soit numérique ou papier, est rassemblée. Dernier lieu où l'on trouve une documentation valide, sélectionnée par des bibliothécaires, sur des étagères ou le site internet de la bibliothèque. Au lieu d'être éparpillée dans l'infini du web, la bibliothèque offre, par ses collections imprimées et numériques, une information de qualité concentrée en un seul endroit. L'aide à la recherche, sur place ou à distance, offre à l'étudiant une aide précieuse pour la réalisation de ses travaux.

D'autre part, c'est un lieu où l'on peut se concentrer, penser, seul ou à plusieurs; lieu consacré à la culture, au travail intellectuel et à la formation des esprits. Enfin, c'est un lieu de détente, où l'on peut lire une revue ou un livre assis dans un fauteuil confortable, jouer à des jeux de sociétés ou bien regarder un film entre amis dans un local spécialement aménagé. Certaines bibliothèques reçoivent des auteurs pour des conférences¹⁹. D'autres possèdent des espaces d'expositions et font la promotion des œuvres des étudiants et des professeurs²⁰. D'autres encore possèdent de véritables petits studios dédiés à la musique ou au montage de vidéos. Mais peu importe ce qui les distingue, les bibliothèques collégiales remplissent la même mission : la réussite de l'étudiant.

Les bibliothèques collégiales s'adaptent au marché du numérique. La dématérialisation soulève un certain nombre de questions : la rareté de l'offre francophone, des modèles d'affaires multiples, la gestion des licences, l'accès à un service plutôt que la constitution d'une collection, la dépendance aux fournisseurs d'accès, des ressources numériques à promouvoir (une collection invisible et l'éparpillement des plateformes n'incitant pas les étudiants à la consultation). Présentement, il n'existe pas de modèle commercial qui nous convienne. Nous devons nous soumettre à différents modèles d'affaires.

Contrairement à certaines idées reçues, le numérique n'est pas une opportunité de diminution des coûts. Et, si la majorité des étudiants se sont dotés de téléphones intelligents, ils ne sont pas tous équipés de tablettes numériques. De nombreuses questions sont donc laissées en suspens : Faut-il concevoir la bibliothèque comme un service à distance? Favoriser le numérique au détriment de l'imprimé? Diminuer les espaces de rayonnage pour créer des espaces de travail collaboratif et accueillir d'autres services comme les centres d'aides? Malgré des questions non résolues, les bibliothécaires du collégial évoluent en misant sur les services offerts et le lieu physique.

NOTES :

- 1 Gervais, 2013.
- 2 Baillargeon, 2013.
- 3 Beaudry, 2012, p.32
- 4 CEFRIQ, 2009.
- 5 Lachance, 2012.
- 6 Poelhuber et Karsenti. 2012. Frankoff, 2010-2012.
- 7 CEFRIQ, 2012, p.6.
- 8 Collège de Jean-de-Brébeuf, 2012.
- 9 PRETNUMERIQUE.CA est une plateforme conçue et réalisée pour et par les bibliothèques publiques.
- 10 Association québécoise de pédagogie collégiale.
- 11 Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions.
- 12 IFLA, 2013.
- 13 Sondage Comité Bibliothèque numérique, 2013.
- 14 Parry, 2014.
- 15 www.mondiapason.ca/accueil
- 16 Quand Ebsco donne accès à ses livres numériques à deux utilisateurs maximum en même temps, les contraintes sont fortes. L'expérimentation serait intéressante et mériterait d'être lancée.
- 17 Sloan, 2012.
- 18 Les étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf font la même remarque.
- 19 Collège Edouard-Monpetit
- 20 Collège Rosemont, Cégep du Vieux-Montréal, Cégep Limoulou.

agiusti@cegepba.qc.ca

Aurélia Giusti, SMTE, Cégep Beauce-Appalaches,

maberube@cegeplapocatiere.qc.ca

Martin Bérubé, Conseiller pédagogique, Cégep de La Pocatière,

philippe.garneau@brebeuf.qc.ca

Philippe Garneau, Bibliothécaire-archiviste, Collège Jean-de-Brébeuf,

gauthiej@vaniercollege.qc.ca

Joël Gauthier, Bibliothécaire, Vanier College,

lorrie.jean-louis@fedeccegeps.qc.ca

Lorrie Jean-Louis, Animatrice du Réseau des bibliothèques collégiales (REBICQ), Fédération



BIBLIOGRAPHIE (SUITE)

Poellhuber, B., Karsenti, T., Raynaud, J., Dumouchel, G., Roy, N., Fournier Saint-Laurent, S. et N. Géraudie. 2012. *Les habitudes technologiques au cégep : résultats d'une enquête effectuée auprès de 30 724 étudiants*. Montréal : Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE). [www.sondagetic.org/cegeps/RapportSyntheseFinal.pdf]

Portier, M. 2011. «A Call for Change in E-book Lending Policies». [<http://margaretportier.wordpress.com/portfolio/a-call-for-change-in-e-book-lending-policies/>].

Sloan, R. H. 2012. «Using an e-Textbook and iPad: Results of a Pilot Program». *Journal Of Educational Technology Systems*, vol. 41 no.1, 87-104.

Vasileiou M., Rowley J. et Hartley, R. 2012. «The e-book management framework: The management of e-books in academic libraries and its challenges», *Library & Information Science Research*, vol. 34, no. 4, (oct.), pp. 282-291.

Section idées

Matière à débat

Affirmer que la profession de bibliothécaire est en mutation est devenu un lieu commun. Le contexte social, économique, technologique et politique dans lequel nous l'exerçons est appelé à changer continuellement. Chacun de ces changements suscite de nombreuses questions... et des réponses encore plus variées!

Voilà pourquoi l'équipe d'ARGUS a cru bon lancer cette nouvelle section « débats ». Un sujet brûlant d'actualité en lien avec la thématique de chaque numéro y sera abordé selon deux perspectives qui se veulent contrastées. L'objectif n'est pas ici de déterminer qui a raison, mais bien de présenter une richesse de points de vue.

Pour ce numéro portant sur le numérique, la question des DRM ou verrous numériques nous semblait toute indiquée. Il s'agit en effet d'une technologie avec laquelle nous sommes appelés à interagir de plus en plus fréquemment, alors que l'offre de contenus numériques des bibliothèques se consolide et se diversifie.

Vous remarquerez que les questions posées à nos deux collaborateurs sont en tous points identiques. Nous leur avons demandé d'y répondre séparément, sans accès au texte de leur vis-à-vis. Les opinions n'en sont pas moins contrastées et, par le fait même, enrichissantes.

Nous tenons à les remercier de cette contribution à notre réflexion collective!

Pour une approche pragmatique des DRM en bibliothèque

JEAN-FRANÇOIS CUSSON /

POUVEZ-VOUS EXPLIQUER CE QUE SONT LES DRM?

Les DRM (Digital Right Management) sont des mesures techniques de protection visant à empêcher la reproduction et le partage de contenus numériques. L'usage des DRM est largement répandu dans l'industrie du livre numérique, mais aussi du cinéma et de la musique. On le voit même apparaître maintenant dans le monde des cafetières¹

Pour faire simple, le DRM est un petit dispositif qui limite l'utilisation d'un contenu à l'acheteur originel de ce contenu, selon certaines conditions fixés par



l'éditeur ou le distributeur du contenu. De plus, ce contenu ne pourra bien souvent n'être consulté que sur un type d'appareil ou à l'aide d'une appli-

cation particulière. Par exemple, le géant américain Amazon utilise le format de livre numérique KF8, lequel comporte un DRM et ne peut être lu que sur un appareil Kindle ou à l'aide de l'application Kindle. Les DRM ont-ils un inventeur? Quel était son objectif? La notion même de DRM existe depuis des dizaines d'années. Dès les débuts de l'informatique, des pro-



grammes vendus dans le commerce étaient équipés de dispositif ou de clé d'activation unique pour restreindre la copie ou l'usage multiple.

L'usage du DRM a été, en quelques sortes, légitimé aux États-Unis en 1998 lorsqu'est entré en vigueur le Digital Millennium Copyright Act, lequel venait amender le Copyright Act de 1976. Selon le Digital Millennium Copyright Act, il est interdit de produire, de diffuser ou d'utiliser des mesures permettant de contourner ou de neutraliser un DRM apposé sur un contenu protégé par un copyright. Cette loi est donc venue renforcer les arguments de certaines grandes corporations (Sony, Universal, Microsoft, etc.) qui avait déjà commencé à utiliser massivement de tels dispositifs.

OÙ SONT-ILS GÉNÉRALEMENT UTILISÉS ET DE QUELLE MANIÈRE?

Les DRM peuvent être utilisés dans tous les domaines et secteurs d'activité cherchant à imposer des limitations sur l'utilisation de certains contenus. Les DRM peuvent être utilisés de façon à restreindre le nombre d'appareil ou d'application sur lesquels un contenu peut être consulté, restreindre le nombre de fois qu'un contenu peut être consulté, restreindre la consultation de ce contenu à une période (date de fin) ou une aire géographique (par exemple, les fameuses zones 1 à 6 pour les DVD), empêcher la copie totale ou partielle, restreindre l'impression d'un contenu comme un livre, limité l'utilisation à un seul utilisateur enregistré.

Le DRM peut aussi être utilisé par l'éditeur ou le distributeur du contenu pour modifier celui-ci, en restreindre l'utilisation ou le retirer à distance (mais c'est plutôt rare).

QUEL EST LEUR IMPACT DANS LE MONDE DES BIBLIOTHÈQUES?

En bibliothèque, l'utilisation la plus commune des DRM concerne le livre numérique. Les systèmes de

prêt numérique chronodégradable (PRETNUMERIQUE.CA, Overdrive, Numilog, 3M Cloud Library, etc.) utilisent tous des DRM (soit le système Adobe Content Server, soit un système « maison », propriétaire). Le DRM permet de prêter un livre numérique sans pour autant avoir l'air, du point de vue de l'éditeur, d'un bar ouvert sur un catalogue qu'il essaie, au même moment, de commercialiser.

Le DRM permet de prêter un livre numérique sans pour autant avoir l'air, du point de vue de l'éditeur, d'un bar ouvert sur un catalogue qu'il essaie, au même moment, de commercialiser.

Dans l'état actuel des choses et du marché, l'utilisation de DRM permet aux bibliothèques de pouvoir disposer de collections de livres numériques pour leurs usagers et de développer ces collections à partir de catalogues diversifiés. Malheureusement, les DRM représentent aussi un obstacle à l'utilisation des livres numériques puisqu'ils amènent une complexité supplémentaire à un processus déjà difficile, surtout pour les usagers qui maîtrisent moins les nouvelles technologies. En outre, les DRM ont un coût : au Québec seulement, c'est plusieurs dizaines de milliers de dollars que nous envoyons collectivement à Adobe, chaque année. Des sommes que tous préférerait voir investi dans l'achat de livre et dans des programmes de médiation et de formation au numérique.

PROTÈGENT-ILS LA CULTURE, OU FREINENT-ILS SON DÉVELOPPEMENT?

À la base, poser la question ainsi, c'est déjà établir un biais. L'objectif de l'utilisation des DRM n'a jamais été de protéger la culture, mais bien les ayants-droits. Freinent-ils le développement de la culture? À mon sens, non : personne n'est obligé de verrouiller son œuvre derrière un DRM. Plusieurs auteurs et éditeurs (je pense entre autres à l'auteur Cory Doctorow, à l'éditeur américain Tor.com ou à l'éditeur français Bragelonne) proposent d'ailleurs,

SOURCE : JEAN-FRANÇOIS COUSON



avec grand succès, des œuvres numériques sans verrous. D'ailleurs, les éditeurs québécois sont plutôt avant-gardistes en ce domaine — la très grande majorité de ceux-ci ayant choisis de vendre leurs livres sans DRM. Si on continue de s'appuyer sur les DRM en bibliothèques aujourd'hui, c'est surtout à défaut d'alternatives permettant, par exemple, des usages hors-ligne tant sur liseuses que sur tablette.

SONT-ILS LÀ POUR RESTER? SONT-ILS APPELÉS À SE

TRANSFORMER?

Oui et oui, nécessairement. Au demeurant, on parle de numérique tout est appelé à se transformer! Il y aura toujours des systèmes de verrouillage visant à protéger des contenus sous copyright et ces systèmes devront évoluer au rythme de la technologie (et des hackers qui, rapidement, proposeront des solutions de contournement).

Plusieurs alternatives aux DRM dits « traditionnels » se développent en ce moment, que ce soit l'utilisation d'un processus de filigrane (au lieu d'apposer un verrou sur un livre, on le munit plutôt d'une marque permanente identifiant son acquéreur originel) ou le projet LCP (Lightweight Content Protection), de la fondation Radium, un verrou léger développé en code ouvert².

Au-delà des DRM, je m'inquiète beaucoup plus des écosystèmes fermés, comme ceux d'Amazon ou d'Apple, où une gigantesque corporation peut en venir à décider des contenus culturels que consommeront des millions de consommateurs, en fonction de projections trimestrielles et d'impératifs commerciaux.

Je pense qu'on peut travailler avec le DRM dans la mesure où l'interopérabilité est possible, et où le citoyen/usager/consommateur peut faire des choix non seulement sur les contenus auxquels il désire accéder, mais aussi la façon dont il veut y accéder.

NOTES

- 1 Trouble brewing as company adds 'DRM' to coffee, WIRED UK, 4 mars 2014, www.wired.co.uk/news/archive/2014-03/04/coffee-capsule-legal-battles
- 2 Radium LCP, <http://readium.org/projects/readium-lcp>

jfcusson@bibliopresto.ca

Bibliothécaire professionnel

Directeur général de BIBLIOPRESTO.CA

Montréal



Dessein défectueux



ALEXANDRE GUÉDON /

POUVEZ-VOUS EXPLIQUER CE QUE SONT LES DRM?

Les «Digital Restriction Management» [Gestion des Restrictions Numériques]) contrôlent l'utili-

sation d'un contenu par l'entremise de verrous numériques. Les protections contre la copie existent depuis l'ère analogique. Les DRM permettent cependant à l'industrie culturelle de faire plus qu'empêcher la copie.

Ils contrôlent précisément **qui, quoi, quand, comment, pourquoi** et **où** un contenu est utilisable. Mais les DRM comportent nécessairement une faiblesse fondamentale : imaginez que l'on vous donne un coffre où on insère du contenu. On vous donne aussi une clé conçue pour en restreindre l'accès. Un mécanisme est sensé limiter l'usage de cette clé et empêcher de la copier, même lors de la lecture de contenu protégé.

Mais dans un système informatique ouvert, exécutant des logiciels sans contrainte, il est théoriquement impossible de sécuriser du contenu avec des DRM. En effet, la clé que l'on vous fournit devra se dévoiler pour remplir sa fonction; vous pourrez alors la copier pour extraire le contenu protégé. Seul un système propriétaire fermé, sous le contrôle d'un tiers, permettra au DRM de garantir que l'utilisateur ne prendra pas possession de la clé. De plus, nos sens exigent une conversion analogique du contenu, hors d'atteinte des DRM (voir : « Trou analogique »).

Tous les DRM sont donc dysfonctionnels par définition et les fournisseurs eux-mêmes le savent : on ne peut à la fois créer des systèmes ouverts sous contrôle des usagers et restreindre l'usage. Parce que l'Internet est un amalgame de plateformes hétérogènes ouvertes, l'industrie doit s'attendre à ce que les DRM ne fonctionnent pas dans ce type de contexte technique (voir : « Effet Streisand »). Le droit d'au-



teur demeure ainsi la seule méthode de contrôle des copies de masse.

LES DRM ONT-ILS UN INVENTEUR? QUEL ÉTAIT SON OBJECTIF?

L'Internet intensifie la compétition pour l'attention, abaisse les frais d'exploitation et permet l'émergence de modèles alternatifs. Pour une partie de l'industrie, la présence de l'Internet implique l'obsolescence de son modèle d'affaires. Sans égard aux besoins généraux de la société, elle s'est donc demandé comment perpétuer la rareté artificielle qu'elle arrivait à créer dans le monde physique?

La réponse prit la forme absurde des DRM ! Mais comprenant trop tard que les DRM ne sont que des barrières temporaires plus nuisibles pour les utilisateurs légitimes que pour les contrefacteurs, l'industrie a néanmoins cherché à protéger ces dispositifs ineptes par des lois. Les lobbyistes de l'industrie ont abusé de métaphores passionnelles comme la « piraterie » pour empêcher le débat public sur la réforme du droit d'auteur, sans admettre l'aspect purement dissuasif du DRM.

L'imprimerie qui était initialement contrôlée par le roi est le type de modèle visé. Ainsi, les États-Unis adoptèrent le Digital Millennium Copyright Act (DMCA) en 1998, dans la lignée du traité de l'OMPI de 1996. Cette loi interdit de contourner un DRM, même pour une utilisation légitime : format converti, écoute diffusée, archivage, adaptation pour handicap, parodie, critique, éducation, recherche, rétro-ingénierie.

Or, nombre d'études démontrent que partager fait consommer davantage. En revanche, les DRM augmenteraient les recopies illicites, selon d'autres études. Pourtant l'industrie persiste en poursuivant des adolescents et en s'opposant à la culture publique et aux nombreuses valeurs de l'ALA et des bibliothèques.

OÙ SONT-ILS GÉNÉRALEMENT UTILISÉS ET DE QUELLE MANIÈRE?

Pourquoi utiliser des DRM si ils ne peuvent empêcher la copie? Ils servent de levier contre les utilisateurs, devenus détenteurs de licences. Par un contrat abusivement long et complexe, les ayants droit maximisent leur profit en imposant des limites qui dépassent les contraintes du droit d'auteur. Ils empêchent de prêter ou revendre une copie, de changer d'appareil et limitent les usages parallèles ou répétés...

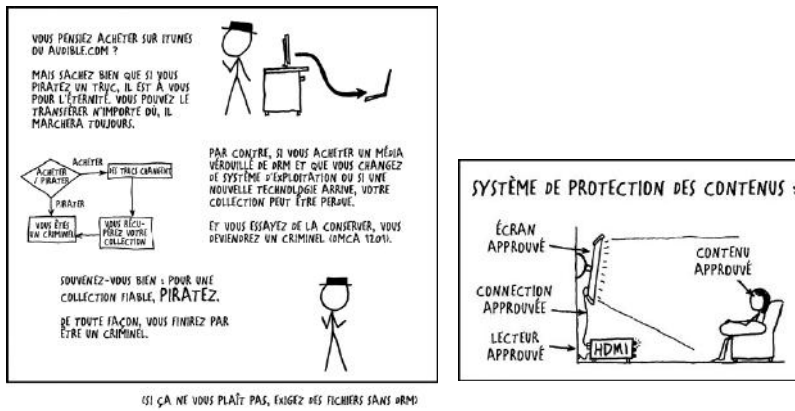
Le choix est donc clair : soit participer librement à la culture, sans accéder aux contenus de l'industrie, ou être un consommateur surveillé, sans liberté réelle de participer à cette culture.

Prétextant combattre le crime, l'industrie impose la surveillance des usagers par des systèmes fermés de contrôle et menace la vie privée tout en détruisant la richesse du réseau. L'inclusion récente de DRM dans les navigateurs Web, étonnamment endossée par le W3C, en est un exemple. Elle donnera aux acteurs du « nuage » une centralisation accrue de son pouvoir, affaiblissant ainsi cette intelligence distribuée. Ils rapprocheront ainsi l'Internet du modèle des câblodistributeurs qui vise à produire un consommateur docile et passif.

Le choix est donc clair : soit participer librement à la culture, sans accéder aux contenus de l'industrie, ou être un consommateur surveillé, sans liberté réelle de participer à cette culture. Telle est la logique, et le prix, des DRM. Le droit d'auteur incorporait des objectifs sociaux, tel le domaine public. Les DRM sont pourtant régulièrement appliqués sans distinction à des livres lui appartenant. Voilà

ILLUSTRATION : ©JOHANN NOÛHAN DRÉO





un bel acte de piraterie si l'on considère que le droit d'auteur n'est sensé être qu'une exception temporaire au domaine public.

QUEL EST LEUR IMPACT DANS LE MONDE DES BIBLIOTHÈQUES?

Les bibliothèques participent à la culture et offrent des outils globalement émancipateurs. L'idée qu'un livre s'abîme après 55 usages, qu'il disparaisse en quelques jours, qu'il existe seulement un nombre limité de copies simultanées et qu'il faille installer un logiciel en créant plusieurs comptes et en acceptant de multiples licences chez différents acteurs, est digne d'une maison de fous!

Il faut différencier la copie criminelle de masse, à profit, et celle qui permet la créativité. Les DRM ne permettent pas cette nuance alors que l'art est souvent bâti sur des normes d'emprunts qui peuvent être traités légalement comme des transgressions.

L'utilisateur est victime d'un combat entre écosystèmes propriétaires et concepteurs de DRM, chacun cherchant à occuper seul la position d'intermédiaire incontournable pour en tirer une rente. D'un côté les écosystèmes propriétaires tentent d'enfermer les usagers, en les rendant prisonniers d'un investissement dans une collection non transférable (iOS, Kindle ...).

De l'autre, les usagers sont manipulés par les solutions de DRM telle Adobe qui, supportant « plusieurs » plateformes, aspirent à devenir progressivement la seule porte d'accès aux contenus. Veut-on s'aliéner les lecteurs occasionnels que l'on tente d'at-

tirer en bibliothèque et qui ne peuvent se permettre un appareil différent au format incompatible?

Les DRM font donc partie d'une situation complexe incluant la neutralité d'Internet, les oligopoles, les logiciels libres, les standards et les formats ouverts, etc. Les bibliothécaires doivent supporter le bien commun et, conséquemment, les normes ouvertes et libres, permettant un usage non discriminatoire de l'information.

Sorties de cette perspective, les bibliothèques participeront à la marchandisation progressive du savoir et de la connaissance. L'expérience d'un livre n'est pas recréée par une animation de surface simulant une page qui tourne, mais bien dans l'appropriation, même temporaire, d'une forme d'expression que l'on veut pouvoir partager avec d'autres de manière profonde.

Pourquoi encourager les écosystèmes propriétaires, toujours plus coûteux, alors que les plateformes libres, ouvertes et gratuites, permettant d'aider les clientèles plus défavorisées, sont rarement supportées par les lecteurs de contenus sous DRM?

Veut-on louer du contenu pouvant être rendu inopérable par son propriétaire ou quand le DRM est mis à jour (comme Adobe le proposait début 2014)?

Comment réagira la bibliothèque quand elle perdra « ses » livres, musiques, films et jeux après une augmentation déraisonnable de son fournisseur?

Pourquoi ne pas réfléchir à des modèles alternatifs, respectant les droits des lecteurs et des auteurs?

PROTÈGENT-ILS LA CULTURE, OU FREINENT-ILS SON DÉVELOPPEMENT?

Il faut différencier la copie criminelle de masse, à profit, et celle qui permet la créativité. Les DRM ne permettent pas cette nuance alors que l'art est souvent bâti sur des normes d'emprunts qui peuvent être

traités légalement comme des transgressions. Veut-on d'un monde où en empêchant la copie on mine le droit de créer et de participer à la culture? Veut-on d'un Web en lecture seulement?

L'Internet, la révolution des ordinateurs personnels, le Web, les standards ouverts et les logiciels libres ont permis, dans une certaine mesure, de redistribuer les centres de contrôle. Il est désormais possible de s'exprimer aux côtés des gouvernements et des grandes entreprises, restituant ainsi une forme participative de la culture plus courante avant l'industrialisation.

Les progrès du numérique existent puisque ses inventeurs ont permis aux autres de bâtir sur des couches qui auraient pu être leurs propriétés intellectuelles, mais qu'ils ont plutôt mises dans le domaine public. La culture, de manière plus abstraite, joue le même rôle et doit pouvoir servir de véhicule d'évolution sociale et économique.

Certains ont proposé une déclaration des droits du lecteur qui mérite d'être partagée :

- utiliser les livres numériques suivant des conditions qui en favorisent l'accès plutôt que celles associées à des contraintes propriétaires;
- accéder aux livres numériques sur n'importe quelle plateforme technologique;
- annoter, citer des passages, partager le contenu des livres numériques dans l'esprit d'un usage équitable et du droit d'auteur;
- permettre au propriétaire du livre numérique de conserver, d'archiver, de partager un livre numérique sans être soumis à des conditions de licence qui se résument essentiellement à des obligations autour de l'accès, et non des droits.

Via les traités ACTA, SOPA, PIPA, TPP et CISPA, l'industrie vise l'abrogation de ces droits à l'échelle internationale. Dans ce contexte les DRM évoluent vers des formes centralisées, à l'avantage des plate-

Si à long terme les DRM demeurent, c'est que l'Internet aura été centralisé et appauvri par l'industrie et les contenus contrôlés et surveillés.

formes d'Amazon, Google, Netflix, iTunes, iOS, Ultra-Violet, Steam, Adobe. etc., de plus en plus liées à des écosystèmes fermés.

SONT-ILS LÀ POUR RESTER? SONT-ILS APPELÉS À SE TRANSFORMER?

Les DRM sont disparus des fichiers musicaux. Des grands éditeurs comme Tor et O'Reilly vendent leurs livres sans eux et Springer permet aussi le prêt. Les Humble Indie Bundle et GOG vendent aussi des jeux sans DRM. Nous voyons qu'il est possible de répondre aux usagers plutôt que d'abdiquer devant les géants.

Si à long terme les DRM demeurent, c'est que l'Internet aura été centralisé et appauvri par l'industrie et les contenus contrôlés et surveillés. On pourra ainsi voir sa collection disparaître avec un fournisseur, comme c'est arrivé avec Sony le 16 juin dernier. Les livres d'école ne pourront plus être prêtés ni revendus d'année en année. Le rôle des bibliothèques, si les DRM survivent, se réduirait à celui d'une librairie subventionnée.

Rappelons qu'un DRM ne tente pas de contrer la copie, mais sert de levier contre les créateurs d'appareils de lecture, au profit des écosystèmes fermés. L'intention est de monopoliser la distribution des contenus et ainsi s'imposer aux usagers. L'obsolescence planifiée permettra ensuite à ces plateformes de revendre la même chose indéfiniment. On peut aussi aisément imaginer une augmentation vertigineuse des coûts dès que les monopoles seront bien installés.



BIBLIOGRAPHIE

www.windley.com/archives/2014/04/the_compuserve_of_things.shtml
www.theguardian.com/technology/2012/may/03/death-of-drm-good-news
<https://plus.google.com/+IanHickson/posts/iPmatxBYuj2>
www.ala.org/advocacy/copyright/digitalrights
www.ala.org/advocacy/intfreedom/statementspols/corevalues
<http://go-to-hellman.blogspot.ca/2013/02/can-libraries-lend-ebooks-without-drm.html>
www.youtube.com/watch?v=nZFg-ug5zBA
www.youtube.com/watch?v=vwtshgPSnOA
http://en.wikipedia.org/wiki/Digital_rights_management
http://en.citizendium.org/wiki/Digital_rights_management
www.maximumpc.com/article/features/drm_1998_present_brief_history_copy_protection
<http://opensource.com/life/11/11/drm-graveyard-brief-history-digital-rights-management-music>
www.eff.org/pages/customer-always-wrong-users-guide-drm-online-music
www.teleread.com/copy-right/cory-doctorow-places-drm-free-e-books-with-amazon-barnes-noble-and-kobo-apple-and-sony-hold-out
www.bibliobsession.net/2013/02/22/pour-en-finir-avec-le-prent-de-livres-numeriques-dans-les-bibliotheques-quels-modeles-daccès
www.bibliobsession.net/2013/12/16/pnb-et-le-prent-numerique-critiques-par-ligb/
www.actualitte.com/bibliotheques/le-consortium-couperin-refuse-l-offre-numilog-pour-cause-de-drm-44813.htm
www.priv.gc.ca/resource/fs-fi/02_05_d_32_e.asp
<http://bibliomancienne.wordpress.com/2011/03/02/declaration-pour-les-droits-de-lutilisateur-de-livre-numerique-3ieme-version>
www.lettresnumeriques.be/2014/05/16/les-droits-des-lecteurs-numeriques/
www.lettresnumeriques.be/2014/02/07/retrait-du-drm-3-dadobe-la-premiere-victoire-des-lecteurs-numeriques
www.thedigitalshift.com/2014/06/k-12/ala-report-confirms-negative-impact-filtering-student-learning



L'argument contre l'achat de contenus sous DRM est clair, mais il faut réactualiser le concept de prêt en bibliothèque dont l'objectif était de permettre un accès équitable à une ressource limitée. Le livre tel que nous le connaissons est une construction sociale que la technologie ne pourra contrôler sans le dénaturer. Le livre traditionnel se possède, certes, mais il est indissociable du partage.

Pourquoi ne pas accepter la réalité du numérique, au bénéfice de tous, plutôt que de recréer le monde physique, et ses limites, pour sauver des industries vieillissantes, mais néanmoins puissantes? Pourquoi accepter d'enfermer les usagers dans un système qui finira aussi par écarter les petites maisons d'édition indépendantes?

Le gouvernement doit réaliser que le domaine non marchand n'est pas une menace et réglementer l'industrie pour faire valoir les droits des lecteurs dans le numérique, chercher des modèles économiques pour la chaîne du livre et autres contenus, mais sans nuire à l'échange sur lequel repose la société.

Bref, les bibliothèques doivent abandonner les DRM, ne serait-ce que pour demeurer pertinentes au 21^e siècle et aussi maintenir la nature hétérarchique, décentralisée et interopérable de l'Internet.

alex.guedon@gmail.com

Responsable des technologies,
Consortium Érudit



Pour une éducation numérique

Opinion

SYLVIE BROUILLETTE /

Sans avoir de statistiques sérieuses à offrir, je ne surprendrai personne en affirmant que les adolescents consomment une quantité gigantesque d'informations sur le web. Bien qu'il soit difficile de trouver des études québécoises sur leurs habitudes de recherche en ligne, un point commun semble revenir : ils sont dupes, probablement autant que les adultes peuvent l'être. Mettons ce défaut sur le dos de leur inexpérience et leur impressionnabilité, les conséquences peuvent cependant être catastrophiques. Les jeunes sont entre autres plus à risque de partager de l'information sensible, ou de tomber dans le piège de la désinformation à cause du type d'application web qu'ils utilisent (Facebook, Twitter, Snapchat, etc.). Dans le sillage du partage numérique, combien de réputations brisées, de jeunes filles et jeunes hommes harcelés, parfois avec une violence inouïe qui peut les pousser à commettre l'irréparable ?

Dans le sillage du partage numérique, combien de réputations brisées, de jeunes filles et jeunes hommes harcelés, parfois avec une violence inouïe qui peut les pousser à commettre l'irréparable ?

Nous avons tendance à croire pratiquement tout ce qu'on lit sur internet, dès que la présentation est un tant soit peu formatée. Dans ma formation en technique de la documentation, j'ai appris à ne jamais me contenter de Wikipédia et à toujours valider avec d'autres sources crédibles. Copier-coller pour vérifier par qui l'information est relayée, visiter *Hoax-buster* et ses semblables est devenu pour moi une

seconde nature. Et pourtant, même parmi les adultes dotés d'expérience et de sens critique, je continue de voir circuler le fameux « 100 iPhones à donner » et d'autres, beaucoup moins inoffensives. On partage l'information sans penser aux métadonnées qui pourraient être colligées dans l'opération. On oublie que cette photo dont le sens a été détourné pourrait nourrir la haine envers un groupe de personnes. On ignore que cette publication en ligne qui semble offrir un point de vue indépendant ou neutre est financée par un groupe politique. Et de plus en plus, on attribue sans broncher toutes ces brillantes citations à Einstein ou autre. Même les journalistes se font prendre à citer faussement Churchill dans le Devoir¹.

L'EXPÉRIENCE DE NATHALIE CLAUDE : UN CAS INSPIRANT

Nathalie Claude est une de mes connaissances et est une enseignante en arts au collège Regina Assumpta. Un jour, elle en a eu assez d'entendre ses élèves de secondaire 2 déformer des histoires à propos d'autres jeunes sur internet. Elle a donc fomenté une manipulation où la rumeur s'appuyait sur sa mystérieuse vie privée. Avec l'aval de sa directrice, et l'aide de deux étudiants espions, elle a fait circuler des pages d'un faux numéro de Paris Match où on la voyait en robe de bal, sur un tapis rouge. En gros, l'article relatait qu'elle était milliardaire et qu'elle avait immigrée au Canada pour se séparer de son mari, un célèbre réalisateur dont l'hebdomadaire taisait le nom. Dans les instants suivant le post original, le nombre de partages et de notifications a été ahurissant. Le lendemain, presque toute l'école était au courant. Si quelques étudiants ont trouvé la couleuvre difficile à avaler, aucun n'a débusqué le stratagème et la plupart a contribué à sa diffusion. Après avoir vu la bête envahir chaque recoin du collège





et se transformer, l'enseignante leur a avoué son mensonge. J'ai le sentiment que ce petit échantillon de jeunes se retrouvent un brin moins crédules après cette expérience pédagogique.

Cependant, il ne semble y avoir aucun énoncé clair à propos d'une politique de développement des compétences informationnelles.

POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES

En épluchant le programme de la Commission scolaire de Montréal, on trouve plusieurs éléments sur l'intégration des TIC en classe² et le développement des habiletés technologiques et de recherche. Cependant, il ne semble y avoir aucun énoncé clair à propos d'une politique de développement des compétences informationnelles. Considérant l'univers virtuel non réglementé ni classifié dans lequel nous baignons, cette dernière devrait avoir une place de prédilection au programme. Le petit échantillon d'adolescents ou jeunes adultes que j'ai pu interroger affirment avoir été sensibilisés à la cyberintimidation et au harcèlement en ligne par des policiers, des profs et des travailleurs sociaux, mais rien de significatif sur la vérification des sources, la navigation sécuritaire, le vol d'identité, etc. Les natifs du numérique semblent beaucoup moins méfiants que nous pouvons l'être

face à la divulgation d'informations sensibles et confidentielles. Raison de plus, selon moi, pour faire de l'éducation aux médias une priorité. Bien avant d'apprendre à *snapchater*, on devrait apprendre à appréhender les conséquences possibles de l'activité en tant que telle. En négligeant cette étape, les dangers resteront tapis dans l'ombre de la souris.

Les ados ont généralement beaucoup d'humour. Ils sont capables de se remettre en question, plus vite et plus profondément qu'on ne le croit. De ce fait, leur sécurité en ligne s'appuie bien davantage sur la valorisation de leur autonomie et leur compréhension intime des problématiques. C'est pourquoi la stratégie de Mme Claude me semble excellente : elle s'adresse à l'imaginaire et à l'affect. C'est une méthode difficilement reproductible à grande échelle, mais les bibliothécaires, policiers et autres éducateurs pourraient s'en laisser inspirer. Les harceleurs, les *trolls*, les magouilleurs et autres arnaqueurs sont impossibles à anéantir. C'est à aiguïser le regard des jeunes internautes qu'il faut travailler avec ferveur, mais surtout avec imagination, car les faussaires eux, en ont à revendre.

NOTES :

- 1 Tremblay, Odile. 2014. « Sans la culture, pourquoi combattre ? » Le Devoir (Montréal), 14 juin, cahier E : Culture, p. 2.
- 2 Le créneau des TIC est devenu une priorité gouvernementale et une tendance lourde en éducation. Voir entre autre à ce sujet, l'implantation des tableaux blancs en classe et le Sommet de l'iPad en éducation.

silviebrouillette@gmail.com

auteure et technicienne en documentation



Repenser l'affichage numérique

SIMON EMMANUEL ROUX /

Les écrans d'affichage numérique occupent désormais massivement l'espace public à Montréal et dans toutes les grandes métropoles du monde. Là où on trouvait des affiches imprimées affichant des publicités, des annonces pour des contenus culturels ou des informations signalétiques, on retrouve de plus en plus des écrans de toutes sortes, qui affichent une information pouvant être mise à jour à distance. Nombre de ces écrans s'inscrivent dans des réseaux d'affichage mis en place et utilisés par l'industrie du marketing pour capter l'attention des consommateurs. Peu ont pour fonction de permettre aux passants d'approfondir leur expérience de la ville ou d'un lieu. Il nous apparaît pourtant que des réseaux d'affichage numérique pourraient et devraient être déployés à d'autres fins que publicitaires, notamment pour favoriser la découverte et l'approfondissement de contenus culturels, scientifiques et citoyens.

Il nous apparaît pourtant que des réseaux d'affichage numérique pourraient et devraient être déployés à d'autres fins que publicitaires, notamment pour favoriser la découverte et l'approfondissement de contenus culturels, scientifiques et citoyens.

Les institutions culturelles et de savoir, de même que les acteurs publics tels que les municipalités, ont un rôle important à jouer vers la définition et la mise en place d'un tel système alternatif. Seuls ces acteurs peuvent être les tributaires d'un réseau d'affichage numérique public ayant comme vocation la découverte de contenus culturels et de savoir. Les bibliothèques, en particulier, de par leur mission et leur

fonctionnement en réseau, semblent être les initiateurs naturels d'un système d'affichage numérique standard et en réseau permettant la mise en valeur de toute la richesse de leurs collections numériques et physiques.

LEÇONS APPRISSES DES RÉSEAUX PUBLICITAIRES

Quels sont les éléments qu'il est possible de conserver de l'approche marketing en affichage numérique? Quels pourraient être les critères d'un réseau public d'affichage numérique centré sur la découverte de contenus culturels et de connaissances?

La dernière année a été particulièrement marquante dans la transformation du paysage montréalais de l'affichage. La métropole a connu l'implantation de deux réseaux numériques majeurs, soit les colonnes digitales de Astral affichage et les Atribus+ de Québecor Média. Ces deux systèmes nous permettent d'entrevoir les possibilités spécifiques du médium.

Le réseau d'Astral média s'ajoute aux colonnes d'affichage commercial du centre-ville de Montréal par des écrans verticaux en réseau. Ceux-ci proposent des contenus encore très similaires à ce qu'on retrouvait sur le support papier. C'est au niveau de système de gestion de la vente et de la distribution des contenus qu'il propose un modèle radicalement différent. Pouvant être mis à jour à distance et automatiquement, ces espaces publicitaires permettent de transformer le modèle tarifaire de vente de temps et d'espace d'affichage.

Les Atribus+ de Québecor média s'inscrivent dans la même logique en poussant plus loin les possibilités interactives et localisées du système. Écrans verticaux massifs plaqués sur le côté des nouveaux atribus du réseau de la STM, plusieurs des écrans sont également dotés de caméras permettant



d'interagir avec les contenus publicitaires et d'accéder à des informations complémentaires localisées. Dans son expression la plus simple, le système permet de consulter l'horaire des prochains autobus, mais le réseau promet également d'afficher des nouvelles localisées et des contenus culturels à proximité. Bien que concentré majoritairement sur la vente de produits de consommation de masse, ce modèle de distribution de contenus est intéressant à plusieurs égards. Le format des écrans est standardisé sur l'ensemble du réseau, positionné à la verticale pour évoquer le format d'une affiche papier de grand for-

La luminosité de l'écran, le mouvement qu'il permet et les interactivités qu'il peut proposer deviennent autant d'outils pour renouveler l'attention visuelle. Cette captation de l'attention est souvent perçue, avec raison, comme une pollution visuelle.

mat. La mise en forme des contenus peut ainsi être similaire à celle d'une affiche standard, facilitant la circulation des contenus entre les écrans et la vente d'espace aux promoteurs. Le support, dynamique, permet de faire circuler plusieurs contenus sur une courte période et de les actualiser automatiquement et à distance, voir de les adapter au contexte de localisation. L'écran permet également d'afficher des contenus en mouvement et proposer des interactions aux passants qui le souhaitent. Ces nouveaux paramètres d'affichage ouvrent la voie à une série de possibilités emballantes pour favoriser la découverte et l'exploration de contenus.



L'ensemble de ces dispositifs suscite des réactions variées, allant de la fascination à l'indifférence en passant par la révolte. Il est fréquent d'entendre des plaintes concernant l'effet « envahissant » de toutes formes d'écrans. Il n'est pas rare de voir des moniteurs bariolés ou détruits. Quels sont les éléments qui peuvent susciter une réaction aussi vive? Les écrans, particulièrement ceux de l'industrie du marketing, ont pour objectif d'attirer et de capter l'attention des passants. La luminosité de l'écran, le mouvement qu'il permet et les interactivités qu'il peut proposer deviennent autant d'outils pour renouveler l'attention visuelle. Cette captation de l'attention est souvent perçue, avec raison, comme une pollution visuelle. Le paysage urbain, déjà chargé, est maintenant truffé d'écrans lumineux, potentiellement en mouvement, contribuant à la jungle visuelle qui capte déjà notre regard.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES

Les municipalités, bibliothèques, institutions muséales, centres communautaires et autres espaces publics et semi-publics se dotent également, depuis plusieurs années, d'écrans. Ils le font souvent de

PHOTO : SIMON EMMANUEL ROUX



façon maladroite. Connectés à des systèmes de contenus statiques, placés au plafond où sur un mur, sans boîte pour les habiller, ils détonnent de leur environnement. Les contenus proposés sont la plupart du temps visuellement peu attrayant et non interactif. On limite dans la majorité des cas l'usage de l'écran à quelques annonces, l'horaire de la journée ou un événement majeur.

Il y a pourtant là une opportunité de développer et mettre en place des systèmes plus ambitieux profitant pleinement des éléments uniques de ce type d'affichage. Plus encore, ces dispositifs pourraient être des ponts pour découvrir et approfondir l'expérience du lieu et des contenus qui y sont liés.

Un tel système, pour être pleinement déployé, devrait d'abord être ouvert, standardisé et en réseau. C'est seulement de cette façon qu'il permettrait d'afficher non seulement des contenus spécifiques au lieu, mais également de faire circuler l'information d'une affiche à une autre. L'ouverture (du code et des contenus) favoriserait également la réutilisation des logiques de mise en valeur pour des informations similaires. Les bibliothèques, par exemple, pourraient utiliser les mêmes ponts de reformatage des données pour la mise en valeur de leurs collections numériques. Ces affiches, pour être pertinentes, devraient être connectées sur des sources de contenu riches et proposer des interactions naturelles. Les informations qui y sont mises en valeur seraient ainsi en lien avec l'expérience du lieu qu'elles occupent. Pour les bibliothèques, cette connectivité implique une imbrication avec les bases de données de contenus numériques et physiques, mais aussi avec d'autres sources de don-

Les bibliothèques ont l'opportunité de se situer au cœur de la création d'un système ambitieux et original de diffusion de contenus culturels et de connaissances ancrés dans l'espace physique.

nées locales pertinentes (par exemple les événements ou les connaissances des utilisateurs du lieu).

Enfin, pour être péreins et acceptés, ces écrans doivent être harmonieusement intégrés à leur environnement en minimisant les dimensions « polluantes » (luminosité, mouvement, bruit). Ce souci de la dimension matérielle et esthétique permettra d'établir des choix technologiques focalisés sur le design et l'intégration au lieu.

VERS UN RÉSEAU D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE PENSÉ COMME UN BIEN COMMUN

Les bibliothèques ont l'opportunité de se situer au cœur de la création d'un système ambitieux et original de diffusion de contenus culturels et de connaissances ancrés dans l'espace physique. Pour y arriver, elles doivent toutefois articuler un positionnement critique sur le rôle des écrans dans leur espace et les stratégies de contenu pour les alimenter afin de développer un système à leur image. Ce réseau, en aval des solutions proposées par l'industrie de la publicité, pourra être focalisé sur la mise en valeur et la découverte des biens communs, de la culture et des connaissances.

simon@espacestemps.ca

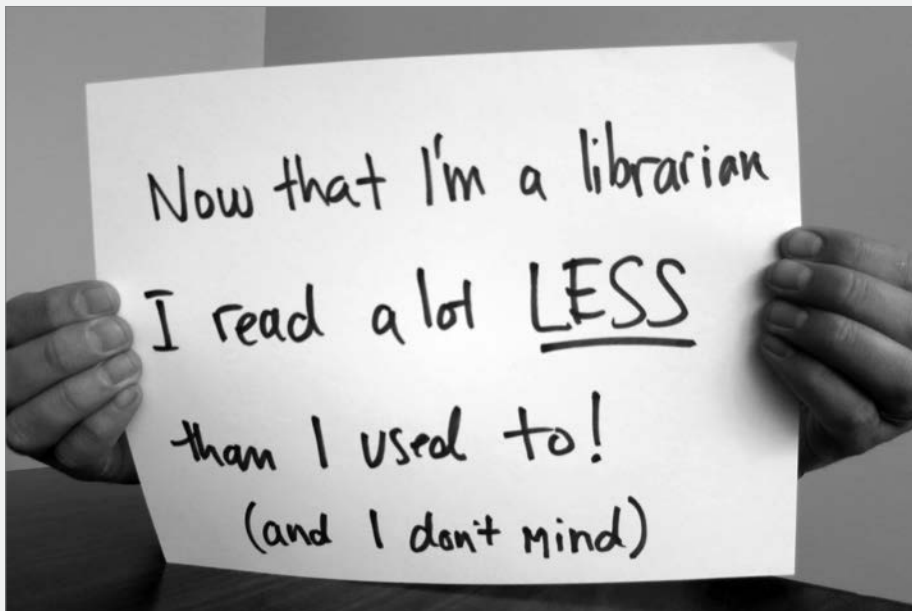


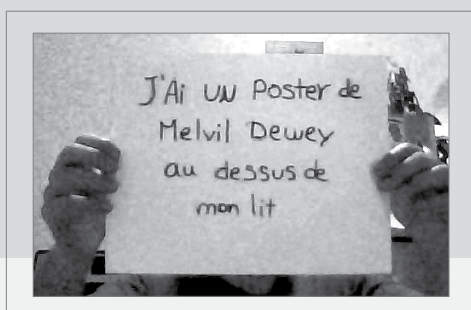
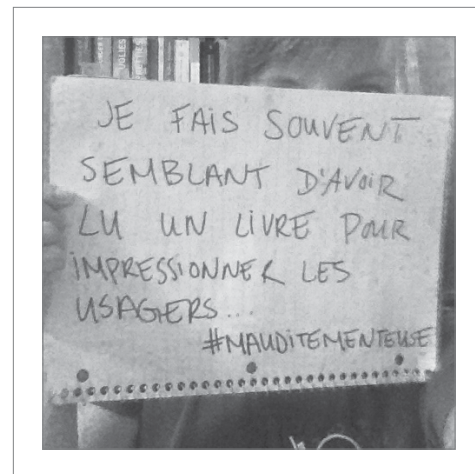
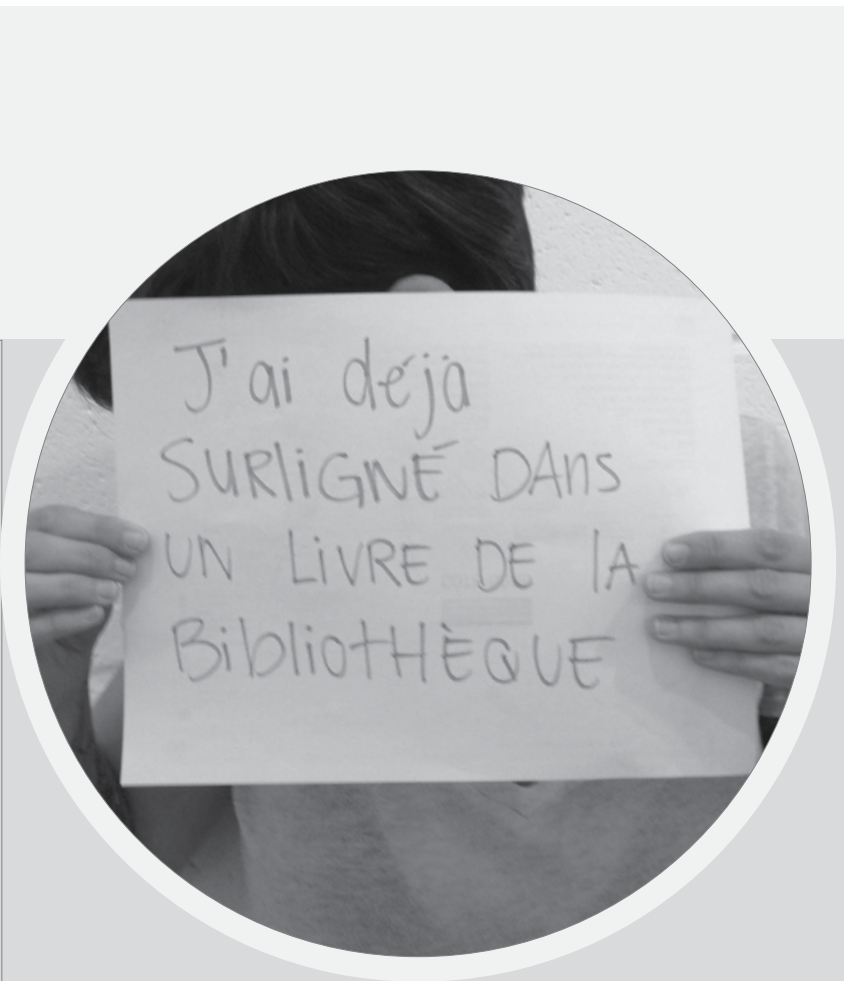
Hontes bibliothéconomiques

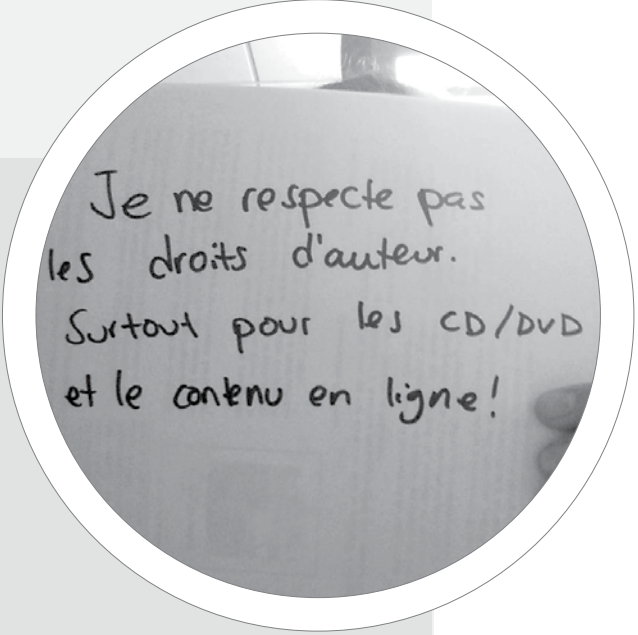
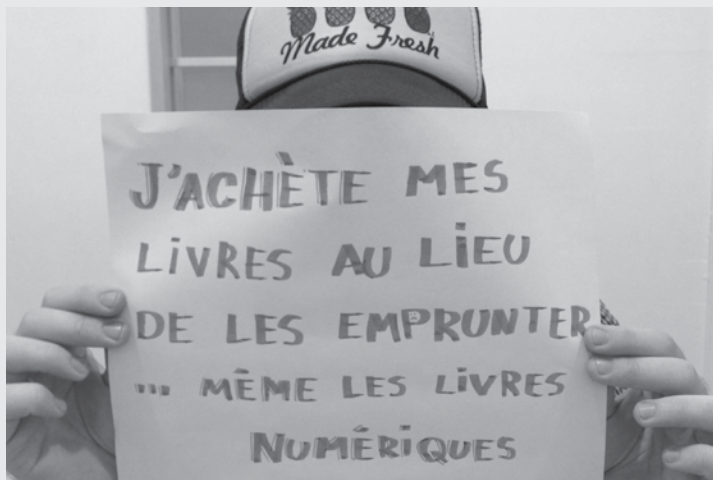
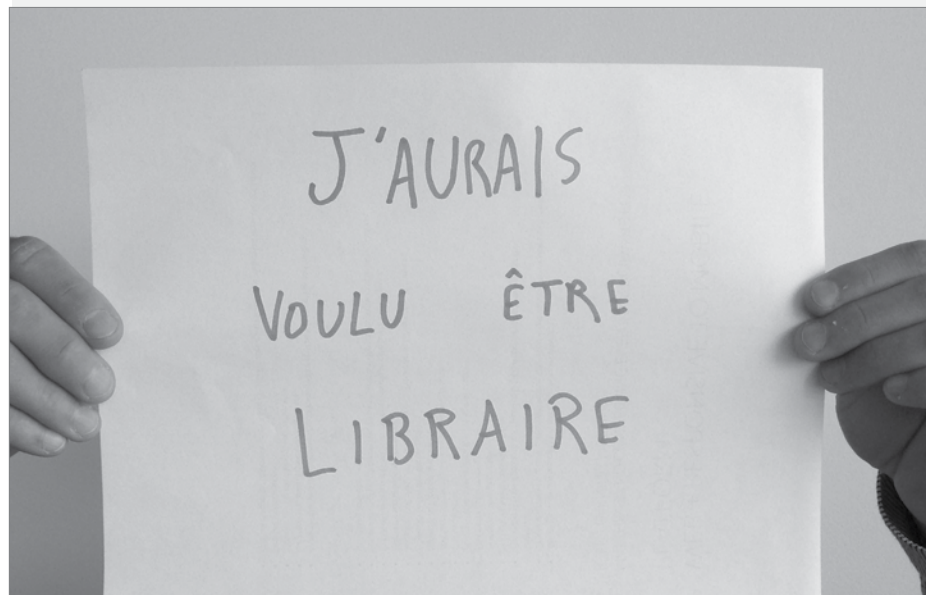
COMITÉ ARGUS/

En 2012, les professionnel-le-s de l'information de la Dracut Library ont mis en ligne sur le blog de leur bibliothèque des photos présentant leurs petits secrets honteux de bibliothécaires. Le succès fut instantané à un point tel où ces derniers et dernières lancèrent un Tum-

blr (librarian-shaming.tumblr.com) dédié entièrement aux « hontes bibliothéconomiques » (traduction libre de « Librarian Shaming »), ouvert à l'échelle du monde entier. L'équipe de la revue Argus leur emboîte donc le pas en vous proposant une version québécoise du concept. Et vous, quelle est votre plus grande honte?





A circular inset containing a black and white photograph of a sign. The sign has handwritten text in French: "Je ne respecte pas les droits d'auteur. Surtout pour les CD/DVD et le contenu en ligne!". The handwriting is in a casual, slightly slanted font.

Je ne respecte pas
les droits d'auteur.
Surtout pour les CD/DVD
et le contenu en ligne!

Vous voulez partager votre honte avec nous? Faites-le
par courriel au revueargus@gmail.com!

revueargus@gmail.com





regroupe les données et les activités
de bibliothèques afin de



et vous permettre de concentrer vos efforts
sur les services à vos utilisateurs.



Les applications OCLC WorldShare proposent une nouvelle approche
pour la gestion coopérative des chaînes de travail en bibliothèques.

- Acquisitions
- Analytiques
- Prêts
- Recherche
- Prêts entre bibliothèques
- Gestion des licences
- Gestion des métadonnées

Pour en savoir davantage, veuillez nous rendre
visite au www.oclc.org.



Les bibliothèques du monde,
connectées.™

BAnQ

BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

RASSEMBLER CONSERVER DIFFUSER

**Plongez dans la mémoire
collective du Québec
grâce à notre riche
patrimoine documentaire.**

Montréal

Grande Bibliothèque

BAnQ Rosemont-
La Petite-Patrie

BAnQ Vieux-Montréal

Capitale-Nationale

BAnQ Québec

BAnQ Gaspé

BAnQ Gatineau

BAnQ Rimouski

BAnQ Rouyn-Noranda

BAnQ Saguenay

BAnQ Sept-Îles

BAnQ Sherbrooke

BAnQ Trois-Rivières

**La plus grande institution
culturelle québécoise**

banq.qc.ca ■  

1 800 363-9028

*Bibliothèque
et Archives
nationales*

Québec   